

Rédaction et administration :

MARTIGNY

Téléphone 026 / 6 10 52
Chèques postaux 11 c 52

ABONNEMENTS

Six mois Fr. 8,—
Une année Fr. 15,—
Une année, étranger Fr. 20,—
Avec assurance-accid. pour 2 personnes :
Six mois Fr. 9,65
Une année Fr. 18,30

Organe officiel de l'Association cantonale valaisanne de football et d'athlétisme

Le Rhône

Journal valaisan indépendant paraissant le lundi, le mercredi et le vendredi

PUBLICITÉ

Annonces le mm. 13 ct.
Réclames » 30 ct.
Mortuaires » 30 ct.
Supplément pour emplacements prescrits

Régie des annonces

Pour le Valais romand (de Sierre à Saint-Gingolph) :
Le Rhône, Martigny (tél. 026 / 6 10 52)
Pour le reste de la Suisse :
Publicitas S. A., Sion (tél. 027 / 2 12 36)
et toutes ses succursales en Suisse

Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne et tenu à la disposition des intéressés

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

Collaboration

Après une campagne électorale qui, dans certaines communes n'a pas manqué de vigueur et d'action, les citoyens ont formé les nouvelles équipes d'administrateurs.

Dans le courant de janvier, les anciens conseillers passeront la main à ceux que le peuple vient d'appeler au pouvoir en ce premier dimanche de décembre.

Les nouveaux administrateurs devront tout d'abord se constituer en commissions : après quoi ils nommeront les divers employés communaux.

Tout cela devrait se faire sans passion, dans le calme et la paix enfin retrouvés.

Les élections se sont faites sous le signe des partis bien sûr ; on a voté pour des conservateurs, pour des radicaux, pour des socialistes ou pour des indépendants, plus encore que pour des citoyens habiles, capables et expérimentés. Parfois aussi pour des représentants des familles ou de clans.

L'administration par contre doit s'effectuer en fonction de l'intérêt supérieur du pays. La politique, nous entendons la politique étroite et partisane, devait s'arrêter à la porte des salles de conseil et n'exercer aucune pression sur les décisions des autorités.

Il n'en va pas toujours ainsi malheureusement, et nous savons des communes où toutes les questions figurant à l'ordre du jour des séances du conseil sont préalablement soumises à l'examen des pontifes du parti qui décident définitivement et sans appel.

On conviendra que, dans de telles conditions, les conseillers communaux ne sont plus que de simples marionnettes habiles tout au plus à faire les gestes et les mouvements commandés. Faut-il s'étonner si les magistrats conscients de leur rôle et de leur dignité refusent parfois de se laisser ainsi chiffonner ; car ce n'est plus alors qu'une caricature de la démocratie et rien ne saurait déconsidérer celle-ci autant que ces façons de procéder qui sentent la dictature à plein nez.

Les hommes portés au pouvoir par le suffrage populaire doivent pouvoir se déterminer en toute liberté, selon leur conscience, et sans subir aucune pression puisque notre Constitution ne connaît pas le mandat impératif tel qu'on le concevait sous l'ancienne Diète.

Ne gênons donc pas aux entourures nos mandataires ; grâce à cette liberté que nous leurs concédons, ils donneront toute la mesure de leurs moyens.

Certes, nous avons le droit de critiquer des décisions qui nous paraissent illogiques ou inconsidérées : critiques objectives qui n'ont pas pour but de démolir, mais de mieux construire.

Et si ces Messieurs se trompent lourdement dans leur administration, s'ils démontrent par leurs actes qu'ils ne sont pas les magistrats que nous avions rêvés, s'ils nous déçoivent en un mot, nous saurons, dans 4 ans, leur signifier notre mécontentement en utilisant l'arme qui convient : le crayon ou le balai.

Mais d'ici là ces Messieurs administrent, c'est-à-dire commandent et les citoyens deviennent à leur égard, presque comme au moyen âge, de féaux sujets, taillables et corvéables à merci.

On ne saurait exercer une administration intelligente, ordonnée et constructive sans une solide organisation.

Aussi la première tâche à laquelle vont s'atteler les nouveaux conseillers communaux consiste, comme nous l'avons déjà dit, à se constituer en commissions.

Et c'est bien ici déjà que l'esprit partisan risque de montrer le bout de l'oreille. Car il s'agit de répartir les tâches au mieux, en tenant compte d'une part de leur difficulté et d'autre part des compétences de chaque candidat.

Toute autre considération : influence politique, rémunération, commodité, etc., doit être écartée.

Rappelons-nous le mot de Beaumarchais à propos d'un poste à repouvoir : « Il fallait un calculateur et c'est un danseur qui l'obtint. »

Et comme on ne saurait concevoir une administration digne de ce nom qui ne se ferait pas sous le signe de la collaboration, il va de soi que chaque parti sera représenté au sein de ces commissions au prorata de sa force numérique ; on doit évidemment admettre des exceptions qui tiennent compte des compétences des individus.

Il serait même mieux, puisque la politique étroite devrait être exclue des salles de délibérations, que cette répartition se fasse en fonction des seules compétences, sans tenir compte de la couleur politique des conseillers.

Il en va de même pour les nominations aux divers emplois. Dans certaines communes, surtout lorsque les votations se font d'après le système majoritaire, s'il y a un renversement de régime, toutes les fonctions, toutes les attributions, toutes les prébendes surtout reviennent aux adhérents du parti victorieux. Les autres sont simplement écartés de la vie publique ; l'assiette au beurre, dans tous les cas, n'est pas pour eux. Il n'y a pas de participation : c'est l'éviction totale.

Faut-il s'étonner dès lors si les vaincus se cantonnent dans une opposition farouche ? Dans la mesure où ils en ont les moyens, ils font la vie aussi dure que possible à leurs adversaires politiques, et, n'ont qu'un seul but : les supplanter aux prochaines élections.

Cette conception des affaires publiques ne procède ni d'une vraie démocratie, ni même du simple esprit de charité. Elle crée dans la commune une atmosphère préjudiciable à tous points de vue, faisant vivre, comme chiens et chats, des hommes ayant les mêmes besoins et participant de façon identique à la vie sociale de la communauté.

De même que le soleil luit pour tous dans notre Valais lumineux, ainsi, les citoyens, tous les citoyens devraient concourir, selon leurs moyens, bien sûr, à l'édification de la cité ; dans la paix, la justice et la charité. C'est-à-dire l'amour. CL...n.



Bossuet dans ses fauteuils... moi à la Bergère



Sa délicieuse crème de caté

SUR LE VIF...

Logique enfantine

Les enfants sont meilleurs observateurs qu'on ne pense. On les croit légers, distraits, superficiels.

Peut-être. Mais, à certaines occasions, ils savent écouter et... retenir.

Les réflexions d'enfants ne sont pas toutes dépourvues de sens ni de profondeur, comme on est assez souvent porté à les juger.

Et que de fois elles condamnent les imprudents qui se sont exprimés par trop étourdiment en leur présence ou qui ne conforment pas leurs actes à leurs paroles !

La vie n'a pas encore appris aux enfants les méandres de l'hypocrisie, ni ceux de la dissimulation. Ils vont droit leur chemin et : pan ! ils vous sortent de ces vérités à faire basculer les « sages » que nous nous croyons.

Je connais un bonhomme de dix ans qui, mis au courant des collectes en faveur des Hongrois victimes de la férocité des Russes, s'est écrié : « Tout ça c'est beau, mais ce serait bien plus simple d'envoyer quelques bombes atomiques à Moscou. Comme ça, « ils » ne pourraient plus embêter les autres. »

Le même garçon répondit un jour à sa mère qui le gourmandait de laisser traîner du pain, alors que tant de pauvres en manquent : « Tiens, prends-le et donne-le à ces pauvres au lieu de me forcer à manger quand je n'ai plus faim ! »

Impertinence ? Sans doute, et à ce titre, très regrettable. Seulement, le même enfant avait fait remarquer poliment à sa mère, la veille au soir, qu'elle pourrait sans dommage

pour la santé de la famille réduire un certain temps les menus en faveur des petits Hongrois affamés.

Logique inexorable de cet autre garçon qui, de son petit couteau, creusait un morceau de bois.

— Que fais-tu là ? demande le père.

— Une tasse en bois pour toi, quand tu seras vieux !

— Comment ça ?

— Oui, tu sais, celle que tu as donnée à grand-papa est usée, tu ne pourras plus l'employer quand tu seras âgé, à la table du coin. Alors...

L'histoire que chacun connaît dit que le père comprit la leçon, remplaça son propre père à la table de famille et retira le bol incassable, afin de n'avoir pas à se servir d'un semblable ustensile dans ses vieux jours.

Implacable logique enfantine !

Souvenons-nous-en dans nos conversations. Rappelons-nous des propos à tout le moins déplacés entendus dans notre enfance et qui sont restés gravés très longtemps dans notre mémoire.

Nos enfants nous jugent, gardons-nous de les scandaliser et de les décevoir. S'ils réagissent avec la terrible logique de leur âge, qui pourrait leur en vouloir ?

C'est aux parents et à l'entourage de se montrer discrets et, surtout, de donner l'exemple de la probité et de la droiture morales.

S'ils y manquent, ils doivent s'attendre au choc en retour. Ce choc est parfois cruel, comme dans l'incident de l'écuille en bois, mais à qui la faute ? Freddy.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Un tout malin

Un commerçant de Marseille, ayant acquis à bon prix, à Turin, un stock de chaussures provenant de la faillite d'un usinier italien, refusa, à Modane, de payer les droits d'entrée fort élevés. La douane saisit son lot de 5000 chaussures et les mit en vente aux enchères publiques. Personne n'en voulut : il n'y avait que des pieds droits.

Notre homme racheta sa marchandise pour une bouchée de pain. Même truc à la frontière de Vintimille, où les gabelous avaient gelé 5000 pieds gauches. Là encore, pas d'acquéreurs et rachat par l'importateur pour une somme symbolique.

La douane a vainement cherché le moyen de poursuivre le trop astucieux commerçant. Elle n'a trouvé aucun délit à relever à son encontre.

Deux ampoules

La compagnie allemande Kneisel vient de mettre en vente une ampoule électrique de sûreté qui continue à éclairer quand un de ses filaments saute.

Elle en comporte deux, montés en parallèle, le premier produit un éclairage normal, le second moins lumineux, mais plus résistant possède une durée plus longue.

Si le filament normal vient à fondre, le second assure un éclairage de secours.

Amateurs de bière

En 1955, il a été consommé dans le monde 346 millions d'hectolitres de bière, soit 9 millions de plus qu'en 1954. Les Etats-Unis viennent en tête suivis de la Grande-Bretagne, puis de l'Allemagne occidentale.

Si toute cette bière était versée dans un lac profond d'un mètre, ce lac couvrirait toute l'agglomération londonienne y compris sa proche banlieue.

Sur une plus petite superficie, on pourrait y faire flotter 89 cuirassés.

Les événements internationaux aux Chambres fédérales

La séance de mercredi matin au Conseil national a été marquée par un long exposé de M. Max Petitpierre, chef du Département politique fédéral sur la situation internationale actuelle. Cet exposé, répété l'après-midi au Conseil des Etats, a ainsi permis au représentant du Conseil fédéral de renseigner les Chambres et par delà le pays tout entier sur les mesures que le gouvernement a prises dans le domaine des affaires étrangères, ainsi que sur les mandats qu'il a acceptés en relation avec les événements politiques de ces derniers temps.

Après avoir rappelé à grands traits le développement de la situation et montré, en particulier que la détente et la coexistence n'ont malheureusement jamais signifié qu'une collaboration confiante et constructive allait s'instituer entre les Etats en vue de résoudre en commun et suivant des principes objectifs les grands problèmes qui les divisent et qui menacent la paix, M. Petitpierre a exposé tout d'abord dans quelles circonstances deux foyers de guerre se sont allumés, l'un dans le Proche-Orient, l'autre en Europe orientale.

LES ÉVÉNEMENTS DE HONGRIE

Abordant les événements de Hongrie, le chef du Département politique fédéral a déclaré qu'ils ont offert au monde un spectacle affreux et bouleversant. Dix à onze ans après la plus meurtrière des guerres, quelques mois seulement après la révélation et la condamnation par la plus haute autorité de son propre parti des actes inhumains commis sous le règne de Staline, il semblait que certaines choses étaient devenues impossibles, qui sont inconciliables avec les proclamations sur les principes qui doivent inspirer les relations entre les pays : respect de leur intégrité territoriale et de leur souveraineté, non-intervention dans leurs affaires intérieures, non-agression. Ce sont pourtant ces choses-là dont nous sommes les témoins impuissants. Nous avons assisté et nous assistons encore aujourd'hui à l'asservissement réalisé froidement et par tous les moyens : les armes, les enlèvements, les déportations, d'un peuple dont le seul crime est d'avoir voulu recouvrer son indépendance, se donner le gouvernement qu'il avait choisi, organiser sa vie nationale comme il l'entendait et fixer lui-même son destin.

Le peuple suisse et ses autorités ont éprouvé une douleur profonde quand, le dimanche 4 novembre, ils ont appris qu'à l'aube une attaque militaire, méthodiquement préparée, avait été déclenchée sur tout le territoire de la Hongrie. Il n'y a pas un Suisse digne de ce nom qui n'ait ressenti avec émotion que quelque chose était en train de s'accomplir qui était une offense à l'humanité et qui détruirait pour longtemps toute confiance dans un avenir meilleur pour les hommes et

les peuples. Ce sentiment s'accompagnait du respect qu'inspire l'héroïsme d'une population qui sacrifie tout ce qu'elle a, même sa vie, dans une lutte inégale et sans merci pour un idéal auquel rien n'a pu la faire renoncer. Tous les hommes libres se sont sentis atteints par les coups portés au peuple hongrois.

Après avoir mentionné les réactions que ces événements ont provoqués dans le monde entier, M. Petitpierre a relevé qu'il marquent un tournant dans la lutte idéologique qui oppose depuis près de quarante ans le monde communiste au monde anticommuniste. Ils confirment ce que les émeutes de Berlin du 17 juin 1953, celles de Poznan du 28 juin 1956, les événements de Pologne en septembre de cette année avaient déjà démontré : la faiblesse d'une doctrine politique et économique qui affirme être la seule vraie et qui prétend à l'universalité. L'insurrection hongroise prouve que, pour les pays qui ont connu la démocratie, même une démocratie imparfaite, qui ont été indépendants et libres, le communisme est un régime contre nature, incapable de tenir ses promesses, pas plus dans l'ordre politique qu'économique, un régime qui ne peut subsister par lui-même, mais qui survit par la contrainte grâce à la présence ou à l'intervention de forces militaires étrangères.

Pourtant on sait par quelles méthodes en dix ans avaient été éliminés en Hongrie tous ceux qui étaient considérés comme des adversaires du régime : noblesse, bourgeoisie, petits propriétaires, commerçants libres. Ce ne sont pas ceux-là qui ont agi ; ils ont disparu ; c'est le peuple, les ouvriers, les intellectuels, les jeunes gens, ceux qu'on avait endoctrinés, dont on pensait que, n'ayant pas connu un autre régime, ils seraient plus adaptables, plus assimilables. Quand un régime qui prétend être au service exclusif du prolétariat est obligé, pour se maintenir, de mitrailler, d'arrêter et d'emprisonner ou de déporter les ouvriers, il se condamne lui-même.

Les événements de Hongrie démontrent qu'on ne peut pas établir la justice par les moyens de l'injustice, qu'on ne peut pas instaurer la paix par les méthodes de la violence, qu'on n'améliore pas la condition humaine en réduisant l'homme en servitude. La grande leçon à tirer de la tragédie hongroise, c'est qu'il y a dans le cœur des hommes et dans l'âme des peuples des forces indomptables, contre lesquelles la plus puissante armée ne peut rien. On peut s'emparer des corps, on peut supprimer ceux qui luttent pour leur liberté ; mais l'amour de la liberté reste indestructible.

Pour vos cadeaux



Le parapluie chic et pratique depuis Fr. 7,90
Paul DARBELLAY, Martigny
Téléphone 6 11 75

PRESSING PRESSING PRESSING

- Nettoyage chimique à sec
- Repassage à la vapeur
- Détachage
- Décatisage
- Imperméabilisation
- Stoppage
- Atelier sur place avec la meilleure installation
- Service dans les 24 heures
- Teinture

H. KUMMER, rue des Hôtels, tél. 6 19 74, MARTIGNY



LES SPORTS

EN VALAIS

ET AILLEURS



HOCKEY

Nous avons vu jouer les Nottingham Panthers !

Un spectateur du match Servette-Nottingham (4-3) commentant pour nous cette rencontre, mardi, se demandait si les pros anglais n'avaient pas perdu contre les Genevois, renforcés par cinq Canadiens, par excès de confiance ou une fausse interprétation du mot « exhibition ». Car les Panthers lui avaient fait tout de même « une formidable impression aussi bien par leur vitesse, leur maniement de crosse et leur condition physique. Zamick, entre autres, volait littéralement sur la glace, alors que celle-ci était passablement molle et freinait le patinage. »

Pour notre auditeur, fervent du hockey et ancien joueur qualifié, Nottingham devait représenter l'une des meilleures formations professionnelles anglaises.

Les 1500 spectateurs du match de mercredi soir à Martigny auront tiré certainement ces mêmes conclusions après l'extraordinaire exhibition qui leur a été offerte par les Panthers.

Jamais encore on ne vit sur patinoire octodurienne — et peut-être en Valais — une équipe se jouer des lois de la rapidité, de la précision et de l'adresse avec une telle aisance. Les Anglais, dans leur équipement zébré noir et blanc, déjà impressionnant, apparurent d'emblée comme des êtres insaisissables, filant d'un bout à l'autre de la patinoire à une allure vertigineuse.

On jouait depuis vingt secondes lorsque le prestigieux Zamick, en pleine vitesse, fusilla le gardien Favre d'un tir oblique foudroyant.

C'est ainsi que débuta la danse du scalp. Martigny fut véritablement étouffé, débordé, en un mot réduit à l'impuissance devant ces adversaires déchainés, trois fois plus rapides sur le puck, dribbleurs inégalables et tacticiens parfaits.

Beach nous avait averti charitablement : les Panthers au complet représentaient, individuellement pris, onze joueurs de sa classe ! Que voulez-vous que fissent nos braves Martigners devant ces météores ? Rien, sinon de s'incliner sportivement, maintenir le jeu ouvert autant que possible et... encaisser le moins de buts. Favre dut s'incliner quinze fois mais il n'y a là, pour ceux qui savent faire une distinction entre une équipe d'amateurs et une équipe de professionnels, rien de déshonorant.

Martigny se montra faible mercredi soir. Evidemment. C'est l'impression qui se dégage de toute rencontre lorsque l'un des adversaires dirige le jeu comme il l'entend, grâce à des moyens largement supérieurs. Blackmann et Bergeron renforçaient bien Martigny mais cela ne pouvait compenser la différence de classe et l'infériorité numérique de l'équipe locale dès l'instant où Pillet I et II, Abbet et M. Giroud abandonnèrent définitivement la lutte après le premier tiers pour causes diverses (blessures, fatigue, etc.). Martigny dut lutter pendant 40 minutes avec sept joueurs, qui terminèrent la partie sur les genoux.

Compliments aux Favre, Blackmann, Beach (qui n'en pouvait plus), Bongard, Mudry, Saudan et Bergeron. Et un grand bravo pour les Nottingham Panthers qui nous donnèrent une sensationnelle leçon de hockey sur glace. Leur exhibition ne sera pas oubliée de si tôt par les spectateurs de mercredi soir, par tous ceux qui, nonobstant le résultat, savent apprécier le beau jeu.

Pour les amateurs de statistique, les buts furent marqués par Salmly (4), Zamick (2), Ryan (3), Neyl, Schmith, Gibhardt et trois auto-goals.

Martigny ne put battre qu'une seule fois l'extraordinaire gardien Siemon, par Mudry sur passe de Beach, à la 38^e minute. Tiers-temps : 4-0, 4-1, 7-0.

Dt.

Interview de Chick Zamick

A la sortie du match de mercredi soir, la réflexion des spectateurs était générale : « Comment les Nottingham Panthers ont-ils pu perdre 11 à 3 à Zurich ? »

Comme M. Toffel, arbitre, Blackmann, Bergeron, Dinardo et Dennison — qui sont tout de même de fins connaisseurs du hockey sur glace et qui, de plus, ont joué ou assisté à la rencontre de lundi soir à Genève — nous avons avoué que les Nottingham étaient méconnaissables, nous avons voulu en avoir le cœur net et sommes allés trouver Chick Zamick, entraîneur de cette équipe. Celui-ci s'est prêté de bonne grâce à une brève interview.

— M. Zamick, lui avons-nous demandé, comment expliquez-vous votre défaite face au C. P. Zurich ?

— Nous avons eu à Genève, et surtout à Zurich, une mauvaise glace, très molle, qui rendait le contrôle du puck presque impossible et ne permettait pas de mettre en évidence nos qualités de patineurs. Nous perdîmes donc là deux atouts majeurs.

« Dans l'équipe de Nottingham qui s'est déplacée en Suisse évoluaient seulement cinq titulaires habituels. Leurs remplaçants venaient d'autres grands clubs et n'étaient peut-être pas de moindre valeur, mais lors des premiers matches la coordination des mouvements fit totalement défaut. Ce ne fut pas le cas mercredi soir. »

« D'autre part ce sont là les aléas du sport et — au contraire — nous ne pouvons que nous féliciter de ce que nous avons pu rencontrer un adversaire dans un jour facile. Ce fut précisément ce qui se passa à Zurich. »

« Enfin, comme nos qualités de hockeyeurs étaient mises en doute par la presse, nous avons voulu démontrer que notre réputation n'était pas surfaite. Je pense que nous avons réussi ! »

Merci, Chick, pour votre amabilité et votre exhibition. J. Baumann.

Sion (renforcé) - Milan-Inter, 6-8

L'équipe locale est renforcée par Bagnoud et Girard, du Servette et par Fife de Viège, alors que Beach joue avec Milan-Inter, cette formation n'ayant pas accepté que Sion bénéficie de l'appui de plus de trois Canadiens.

Avant le début de la rencontre, Schroeter (capitaine du HC Sion) remet un fanion à l'International Federici.

Schneider (Blue Stars) et Germanini (Montana) comptent également parmi les renforts.

Le premier tiers-temps est assez équilibré ; les visiteurs ouvrent la marque par Poeta sur passe de Crotti, à la 4^e minute. Schneider égalise à la 16^e minute sur passe de Germanini et à la 17^e minute, Crotti redonne l'avantage à Milan sur passe de Poeta.

Un but pour chaque équipe au début du deuxième tiers-temps : par Fife, sur effort personnel et par Crotti

sur passe de Poeta. Puis Girard marque (5^e) et Bagnoud augmente encore le score sur passe de Fife à la 12^e minute. Wild remettra une fois de plus les équipes à égalité à la 16^e minute.

A la dernière reprise, Crotti marque à la 8^e minute, puis Bagnoud égalise (13^e) et Schroeter se fait l'auteur du sixième but à la 15^e minute. Sion renforcé va-t-il réussir l'exploit de battre le fameux Milan-Inter ? Non, car Crotti (18^e et 20^e) et Branduardi (20^e) se chargent de remettre les valeurs à leur place.

Plus de 1000 personnes ont suivi cette jolie rencontre. P. M.

Après Nottingham, Milan-Inter à Martigny

Les 1500 spectateurs du match Martigny-Nottingham Panthers, mercredi soir, se souviendront longtemps de la sensationnelle exhibition des professionnels anglo-canadiens. Rapidité, technique de la crosse, interception du puck et tirs foudroyants furent les qualités admirablement démontrées par ces maîtres du hockey sur glace.

Milan-Inter, équipe professionnelle également, présente un jeu se rapprochant sensiblement de celui des Panthers. Ses hommes, la plupart Canadiens, sont doués d'une vitesse extraordinaire et possèdent à fond les finesses du métier. Milan-Inter est certainement plus fort que ces années dernières depuis sa fusion avec les Diavoli Rossoneri, de mémoire célèbre. Il peut maintenant présenter trois lignes d'attaque aussi redoutables l'une que l'autre, où se font remarquer tout spécialement les Poeta, Crotti, Coletti, Branduardi et Oriana. En défense, Bolla est le meilleur gardien d'Italie, tandis que Buchetti et Nardi sont des arrières de grande classe, de même que Federici.

C'est cette belle équipe que le public de Martigny et du Bas-Valais — sans oublier les nombreux supporters italiens domiciliés chez nous — pourra voir à l'œuvre lundi soir 17 décembre sur la magnifique patinoire octodurienne.

Privé de Pillet II, blessé, Martigny sera renforcé par Fife pour rencontrer Milan-Inter.

Ici et là...

Mercredi soir, à Viège, Milan-Inter a battu l'équipe locale par 6 à 4 (1-2, 1-0, 4-2). Le meilleur homme sur la patinoire fut le centre avant italien Branduardi.

Le match de championnat Servette-Viège prévu dimanche a été avancé à samedi soir. Le lendemain, l'équipe genevoise se rendra à Viège pour la Coupe suisse, quart de finale.

Une date n'a pas encore été trouvée pour le match de Coupe suisse qui devra opposer Ambri-Piotta et Martigny. Il est probable que les Valaisans devront se déplacer au Tessin.

Bâle a battu Grasshoppers par 5 à 4 (1-1, 4-2, 0-2) pour le championnat de Ligue nationale A.

La Coupe Schaefer réunira demain et dimanche à Lausanne les équipes suivantes : Canadiens de la RAF, Milan-Inter, Ambri-Piotta et Lausanne.

EN MARGE DE LA VIE SPORTIVE

Erreurs à la base

Y a-t-il vraiment de nouvelles raisons de se lamenter après les deux cuisants échecs de nos hockeyeurs suisses, à Sion, puis à Viège ?

Au risque de vous surprendre, je prétends sincèrement que non, car ces deux rencontres ne nous ont rien offert de désastreux que nous ne sachions déjà ! Les désastres de Cortina — et certains autres — ne nous avaient-ils pas éclairés sur notre situation et notre valeur réelles ? Il faudrait être bien naïf pour s'imaginer que les choses se transformeraient comme par enchantement.

Bien que l'on eût préféré qu'il soit d'abord commencé par un bouleversement général parmi une cohorte de dirigeants qui, qu'on le veuille ou non, ont fait faillite de façon retentissante, il faut bien reconnaître qu'on s'est efforcé en haut lieu de reprendre le taureau par les cornes avec beaucoup de bonne volonté. C'est déjà quelque chose, il faut bien le concéder. Et l'on n'a jamais vu que la seule bonne volonté était en mesure de réaliser monts et merveilles en quelques semaines, du moins sur le plan sportif.

Nous avons tous le droit, c'est évident, d'estimer que les mesures prises jusqu'ici pour sortir notre hockey sur glace du marasme sont bien enfantines et probablement vouées à l'insuccès. Mais ce ne sont pas elles qui sont à la base des déconvenues du dernier week-end. Les « piles » essayées en deux jours sur nos patinoires valaisannes contiennent simplement à être la conséquence des anciennes erreurs bien connues et maintes fois relevées. De telles conséquences sont inévitables tant que nous n'aurons pas pu rompre totalement avec le passé.

Ce qui est malheureusement à prévoir, c'est qu'en dépit de cette bonne volonté dont il a été question plus haut, elles se perpétueront bien longtemps encore. La manière tout à fait « tâtonnée » et placée sous le signe du seul hasard qu'on utilise nos techniciens pour remettre sur pied une équipe nationale, prête franchement à sourire. Hormis le critère de l'âge auquel on a peut-être très justement voulu se soumettre, on cherche en vain des bases solides ou positives sur lesquelles on se soit appuyé pour entreprendre cette œuvre de longue haleine. Aussi intéressantes qu'elles puissent avoir été sur le plan financier, les rencontres de sélections de Lausanne et Neuchâtel ressemblaient plutôt à une belle kermesse villageoise ou au tirage d'une loterie de bienfaisance.

La plupart des gens sensés prétendent déjà que de telles bases, si bases il y a, sont totalement fausses. Or, comment construire quelque chose de sérieux sur des fondements erronés et combien chancelants ? J. Vd.



ATHLÉTISME

Le Valais et les championnats suisses interclubs

Du rapport final de cette importante compétition, nous relevons que 1004 sociétés ont pris part aux championnats suisses interclubs, réparties en 14 catégories, représentant une augmentation de 254 sur l'an dernier. Les principaux groupements étaient représentés comme suit :

SFG 354 ; FSA 236 ; IP 213 ; le solde se répartit sur différentes associations.

Voici la participation valaisanne et ses résultats :

Cat. C (8 branches, 132 participants). — 16. SFG Sion, 4895 pts ; 32. SFG Viège, 4588 pts ; 81. SFG Sierre, 4096 pts.

Cat. D (6 branches, 57 participants). — 40. SFG Gampel, 2682.

Cat. E (5 branches, 72 participants). — 5. SFG Saint-Maurice, 2603.

Cat. Hockey (26 participants). — 2. HC Viège, 2989.

Cat. IPA (59 participants). — IP autonome Granois, 2033 ; 49. IP aut. Erde-Conthey, 1717,5 ; 54. IP aut. Chamoson, 1481 ; 55. IP Eclairiers de Monthey, 1452 ; 57. IP aut. Dailion, 1329,5.

Cat. sociétés et IP, groupe Suisse française (39 participants) : 2. SFG Viège I, 2454,5 ; 7. FC Viège, 2063,5 ; 9. FC Martigny, 1999 ; 10. FC Ardon, 1943 ; 12. FC Conthey, 1873,5 ; 14. FC Sierre, 1782 ; 15. FC Saint-Maurice, 1781 ; 16. SFG Viège II, 1780 ; 17. FC Vernayaz, 1763,5 ; 18. FC Vouvy, 1760,5 ; 19. FC Muraz-Collombey, 1758 ; 20. FC Chamoson, 1742 ; 23. FC Leytron, 1713 ; 24. SFG Monthey, 1701 ; 27. FC Châteauneuf, 1666,5 ; 28. FC Vétroz, 1619 ; 29. FC Fully, 1587,5 ; 30. FC Riddes, 1582 ; 32. SFG Sierre, 1567,5 ; 33. FC Sion, 1489 ; 34. FC Bouveret, 1475.

Auto-Ecole Triverio

Martigny Tél. 6 16 16 - 6 18 54
Salle de théorie : Tea-room Bamby

A vendre à Martigny, d'occasion, en bon état,

5 portes
de communication, avec cadres ;

2 armoires
murales, avec côtés ;

1 armoire
à balais.

S'adr. au journal « Le Rhône » sous R. 5137.



GYMNASTIQUE

Assemblée annuelle des gymnastes à l'artistique

C'est dimanche 9 décembre que se sont réunis à l'Hôtel du Cerf à Sion les artistiques valaisans sous la présidence de Jules Landry de Chippis. Lus par Landry, Duc et Kalbermatten, les rapports n'ont donné lieu à aucune discussion, sinon qu'ils ont relevé la très grande activité qu'a déployée cette année l'association. Par suite de démission de Jules Landry l'assemblée a appelé à sa tête Michel Romagnoli, de Martigny-Ville, qui ne manquera pas par ses qualités de mener à bien les destinées de l'Association valaisanne des gymnastes à l'artistique. Disons encore que le matin s'est déroulé à la halle de gymnastique un petit cours d'entraînement très bien dirigé par Tony Kalbermatten, de Monthey et Mario Vioti, de Viège. P. E.

LES SPORTS en quelques lignes

* Le célèbre footballeur hongrois Sandor Kocsis, en tournée avec l'équipe de Honved, a décidé de ne pas retourner en Hongrie. Sa femme et sa fille l'ont rejoint à Milan.

* Peu d'athlètes hongrois ayant participé aux Jeux olympiques regagneront leur pays. La plupart resteront en Italie où leur avion fait escale.

Pour le Noël des réfugiés hongrois du camp d'assistance de Sion

Lors de ma dernière visite aux réfugiés hongrois, j'ai ouvert une petite enquête afin de connaître quelques désirs de familles en interrogeant les chefs. J'ai noté quelques réponses que voici :

— L'accueil qui nous a été réservé ici nous touche profondément. Nous remercions le peuple suisse et particulièrement les Valaisans et les Séduois qui ne nous abandonnent pas en ces heures pénibles que nous vivons. Nous ne demandons rien et on nous donne beaucoup. Nous ne pouvons pas émettre de désirs, car nous avons honte de demander la charité. Nous désirons travailler si cela devient possible.

Un autre père de famille répond :

— Comment oserions-nous demander quelque chose pour Noël ? Vous êtes si gentils avec nous. Nous sommes comblés en recevant le logement, la nourriture et des vêtements. Nous ne pouvons rien recevoir de plus.

Il baisse la tête, tout gêné qu'il est par mon insistance.

— Acceptez au moins quelques cadeaux pour Noël. Vos enfants recevront avec plaisir des jouets, un peu de superflu. Qu'en pensez-vous ?

— Nous sommes contents d'être en Suisse. Nous n'avons plus rien, mais nous sommes heureux d'être dans votre pays.

Ces fières réponses sont tout à l'honneur des réfugiés hongrois. Il vaut donc la peine de s'intéresser à leur sort. Ils n'ont rien. Ils ne demandent rien.

Il nous appartient de savoir quels sont les besoins de ces familles, des orphelins, des enfants, des femmes et des hommes qui ont tout perdu.

Grâce au commandant du camp, le major Norbert Roten, ainsi qu'à ses collaborateurs et qu'au personnel du Service social que dirige le chef de service Mlle Rottenbach, nous avons pu connaître assez en détail une liste d'objets nécessaires aux familles.

Grâce à la générosité de la population, il nous a été possible d'apporter un peu de soleil parmi les réfugiés.

En préparant la fête de Noël nous nous mettons à la place de ces magyars, nos hôtes, qui ne demandent rien, mais qui ont besoin de tout. Ils ont surtout besoin de recevoir un maximum de réconfort qui peut se traduire par des actes de générosité. Ils doivent apprendre à aimer la Suisse et notre canton. Ils apprécieront un beau Noël au cœur d'un pays libre.

Aidez-nous à préparer cette fête de Noël.

Action « Noël des Hongrois du camp d'assistance de Sion. »

AUTO-ÉCOLE

DU GARAGE DE LA FORCLAZ

Pratique voiture : Fr. 12.— à l'heure

PATINOIRE DE SION

Samedi soir 15 décembre, dès 20 h. 30

Urania Genève Sports

(avec 2 Canadiens)

Sion (renforcé)

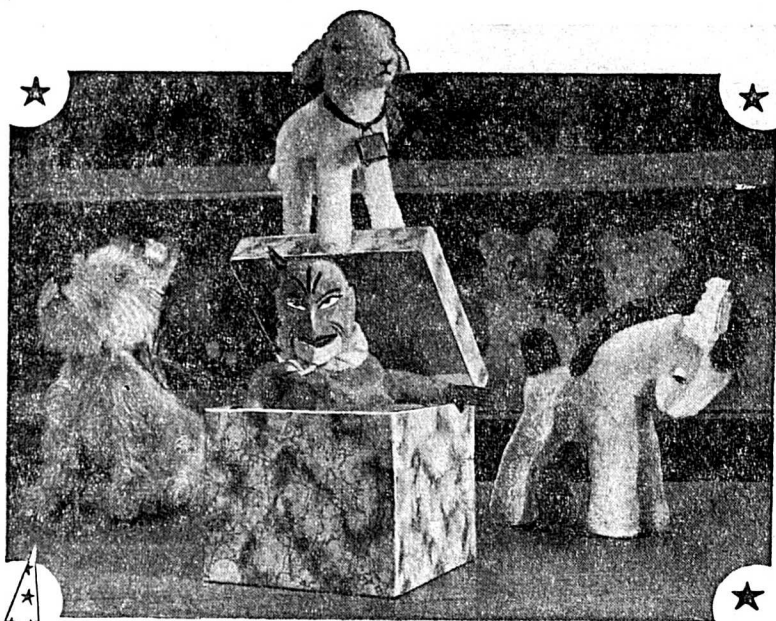
Les matches

du dimanche 16 décembre

MONTHEY Parc des Sports

14 h. 30

Monthey I
BERTHOUD I



LES BEAUX JOUETS

de notre grande exposition
sont impatients de connaître
leurs nouveaux propriétaires
**Enfants, hâtez-vous de fixer
votre choix !**



**BREVETS
D'INVENTION
W. L. BLANC**
Ingénieur-conseil
Place du Molard 11
Genève
Tél. 022 / 25 68 50

A vendre 5000 kg. de
paille
S'adresser au journal sous
R. 5167.

A vendre
**fourneau-
potager**
Hoffmann, émaillé, 2 trous,
en parfait état. S'adresser
à René Henchoz, Ecole
protestante, Martigny.

A Martigny, je cherche
pour le 24 mars 1957
appartement
moderne 3 pièces ou 4 pièces,
si possible avec hall.
Ecrire sous chiffre R. 5138
au bureau du journal.

**Pour tous vos achats de fêtes:
6 étages spécialisés !**

**LA MAISON
DES CADEAUX**

L. PAMBLANC 10, rue Haldimand,
LAUSANNE
& Cie S. A.

Stuoi!

Fabrication française
Les fameux souliers Baroud, absolument
étanches, dessus en cuir gras double
tannage, soufflet en chèvre, dessous en
caoutchouc avec semelles antidérapantes.
Marche aisée en tous terrains.
Prix de la paire : **41 fr. 80**

Pantalons Adolphe Lafont, velours côtelé
gris ou marron, qualité formidable, gros-
ses côtes à 47 fr., petites côtes à
39 fr. 80

Fabrication américaine
Manteaux de pluie U.S. Army, 100 % im-
perméables, vert-olive, à **37 fr. 80**
Pantalons imperméables U.S. Navy avec
bretelles, à **29 fr. 80**

Fabrication suisse
Superbes canadiennes Lutteurs pr mes-
sieurs, modèles luxe, col mouton déta-
chable avec un deuxième col toile, inté-
rieur mouton détachable, en toile imper-
méable grise ou beige.
Prix : **199 fr.**

Fabrication japonaise
Jumelles à prismes 7/50, luminosité for-
midable, grand modèle de l'armée, régle-
ge central et sur l'œil droit, verres bleu-
tés type Zeiss, livrées avec superbe étui
cuir, à **158 fr.**

**Magasins PANNATIER
à Vernayaz**

A vendre
BETTERAVES
fourragères. — S'adresser à
Charles Luy, Charrat.

A vendre une
POUSSETTE
Wisa-Gloria, crème, parfait
état, bonne occasion. S'adr.
au journal sous R. 5166.

Pour des cadeaux utiles

Bruchez s.a.
MARTIGNY **ELECTRICIEN
SPÉCIALISÉ**

Téléphones 026 / 6 11 71 - 6 17 72

La maison de confiance fondée en 1911

20

**Combien de jours
jusqu'à Noël ?
Votre Conseiller **Just****

vous présentera volontiers
son immense choix de ca-
deaux pratiques pour l'entre-
tien du ménage et les soins
du corps.

Ulrich Jüstrich, Just, Walzenhausen App.

Morend André, Martigny-Ville
Téléphone 026/6 18 62 Avenue de la Gare

Notre clientèle augmentant de jour en jour, nous
engagerions encore des conseillers Just actifs et d'une
conscience absolue.



Le métier que vous exercez sou-
met probablement votre montre
à de rudes épreuves : chocs,
poussières, humidité, etc.



Il vous faut donc un modèle par-
ticulièrement robuste. Ne l'ache-
tez pas au hasard.



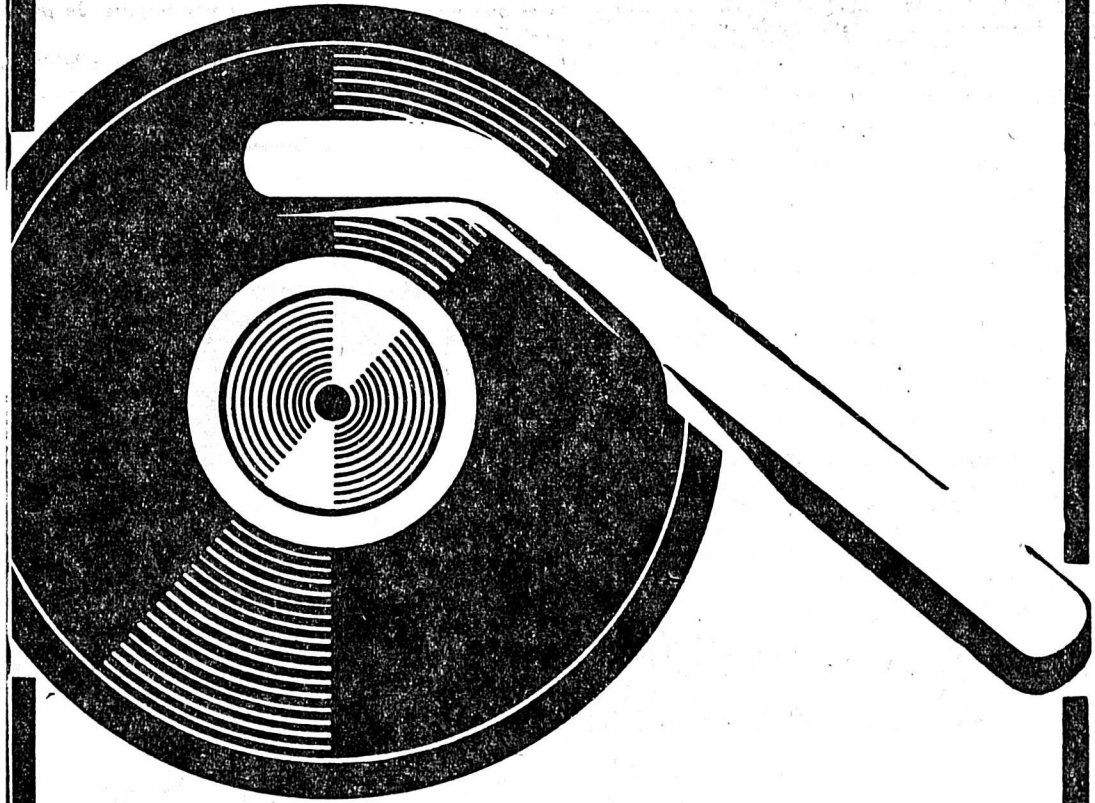
Il y a, près de chez vous, un hor-
loger spécialisé. Personne ne
saura, mieux que lui, vous con-
seiller et vous aider à choisir,
parmi les nombreux modèles qu'il
a en stock, la montre qui répond
exactement à vos besoins.
Son expérience ainsi que la ga-
rantie et le service qu'il vous offre
seront pour vous l'assurance
d'une satisfaction pleine et
durable.



Depuis 15 ans cet emblème dési-
gne, en Suisse, près de mille bons
magasins d'horlogerie.

DIRREN FRERES Création de parcs et jardins.
Pépinières d'arbres fruitiers
et d'ornement. — Rosiers.
Projets-devis sans engagement.
MARTIGNY — Tél. 6 16 17

Disques à longue durée



**A la portée de tous
grâce aux grands magasins**

Disques de **3,50 à 12,-**

Tourne-disque « **LENCO** »
4 vitesses, **garanti 1 an**,
multivolts
125 ou 220 V. **61,50**

Naturellement

A la **Porte-Neuve - sion**

Expéditions partout



3 étages
d'exposition
de cadeaux

Le magasin des plus belles étrennes

★
Voyez
nos
vitrines
★



★
Consultez
notre
catalogue
★

TRACTEURS ET MONOAXES BUCHER

Hache-paille, coupe-paille, coupe-racines combinés avec broyeurs, couteaux de coupe-racines. Toutes réparations et revisions.

Charles Méroz Martigny-Ville Téléphone 6 13 79
Machines agricoles
Représentant des Ateliers de Constr. Bucher-Guyer

Meubles à crédit

Moyennant un acompte des plus modiques et des versements mensuels réduits au minimum, vous pouvez obtenir immédiatement des meubles de la meilleure qualité (fabrication suisse) livrés franco à domicile.

	Par mois
Chambre à coucher	seul. Fr. 30,-
Salle à manger	seul. Fr. 25,-
Ensemble rembourré	seul. Fr. 15,-
Fauteuils	seul. Fr. 5,-
Armoire combinée	seul. Fr. 15,-

Demandez sans plus tarder nos prospectus et toutes informations relatives à notre système de vente à crédit.

Mobilia S. A., Lausanne
Rue de l'Alé 30 Tél. 021 / 22 86 60

BON

Prière de m'envoyer, sans engagement de ma part, vos prospectus T/16.

Nom : _____

Adresse : _____



La reine des motos et vélomoteurs

- NSU Spezialmax 1956 250 cm³.
Son rendement maximum. Prix Fr. 2650,-
- NSU Superfox 125 cm³. . . 1875,-
- NSU « Quickly » vélomoteur, . . 740,-

Agence
Garage Hofmann - Saxon
Téléphone 6 24 32

Grand choix de rouleaux en stock
PAPIERS PEINTS
Baguettes - Cordons - Jute - Calicot - Plaques de propreté en celluloid - Vitrauphanie
GUALINO, couleurs - MARTIGNY
Tél. 6 11 45. En face du Casino.

Apportez assez tôt vos annonces à notre bureau

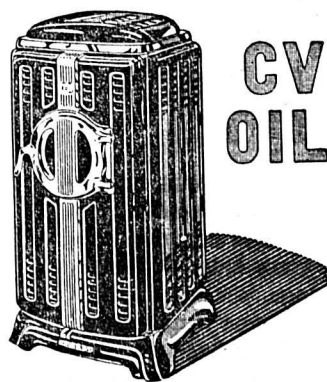
Où? du sensationnel!!! Au magasin **Singer**

Avenue de la Gare - Martigny
Machines depuis 490 fr. Garantie illimitée. Bras libre. Zigzag automatique. Ateliers de réparations. Tél. 026 / 6 19 77.

Entreprise de la place de Martigny cherche jeune
employé de bureau

Faire offre sous chiffre R. 5134 au bureau du journal.

Le calorifère
« LA COUVINOISE »



Mazout
Charbon
Bois

Le chauffage
parfait

CONFORT ET
ÉCONOMIE

Nombreux
modèles

Dépositaire : **Roger Fellay, Saxon**
Quincaillerie, tél. 026 / 6 24 04
Seul dépositaire pour la région



Pied en verre pour arbres de Noël

Ce récipient en verre vert, rempli d'eau, permet de garder un sapin frais et beau vert pendant des semaines sans qu'il perde trop ses aiguilles. Comme le sapin reste vert, il y a moins de danger d'incendie. Placé dans ce vase solide et lourd, l'arbre ne risque pas de tomber.

- Bulach « Mignon », pour arbre jusqu'à 1 m. **Fr. 4,80**
- Petit modèle (pour arbre jusqu'à 1 m. 30 environ) **Fr. 6,-**
- Grand modèle (pour arbre jusqu'à 2 m. 30 environ) **Fr. 7,70**



Bougeoir en verre vert pour décorer la table
Fr. -,75

Emballage de fête contenant 6 étoiles avec bougies.
Fr. 5,80

En vente dans tous les magasins d'articles de ménage.

Verrerie de Bulach S. A.

Le Rhône

a constamment amélioré sa rédaction

Il fera toujours mieux

TAPIS

neufs, moquette belle qualité, dessins Orient sur fond crème ou rouge, 150 cm. / 240 cm., à enlever pour

Fr. 59,-

Même qualité, mais 190 cm. / 290 cm., à enlever pour

Fr. 95,-

Tour de lit, 3 pièces, même qualité et dessins, à enlever pour

Fr. 70,-

Ports et emballage gratuits. à la Maison du Confort, Le Locle. tél. 039 / 3 34 44.

Monoaxe Rapid 9 et 12 CV

Moto-faucheuse pour la montagne avec moteur 4 temps 6 CV. Prix 1680 francs. Toutes machines LANKER, monte-charge, souffleries et clôtures électriques. Pont d'arrosage et Arosafond. Pulvérisateur-atomiseur Blasator, contenance 13 litres, prix 800 francs. Démonstrations sans engagement.

Toutes pièces de rechange pour moteur basco
Agent officiel de la Rapid à Zurich
Léon Formaz & Fils, Martigny
Téléphone 6 14 46

L'opinion jurassienne hostile à l'établissement de blindés

dans le pays d'Ajoie

Les conclusions du rapport circonstancié présenté par la commission d'étude constituée par l'ADIJ - Association de défense des intérêts du Jura - sur l'établissement d'une place d'armes pour blindés dans la Haute-Ajoie permettant d'affirmer que l'opinion jurassienne n'est pas favorable à un tel projet. Composée de trente membres, parmi lesquels les préfets des sept districts (élus par le peuple, il convient de le noter), les représentants du Jura aux Chambres fédérales, huit députés au Grand Conseil et les présidents des trois associations jurassiennes culturelle, économique et touristique (Emulation, ADIJ et Pro Jura), cette commission traduit indubitablement le sentiment de l'ensemble de la population. Tant que les autorités fédérales n'auront pas fait la preuve qu'un camp d'instruction pour engins blindés ne peut être aménagé dans une région moins fertile, la commission d'étude estime qu'il est prématuré de demander à la population d'Ajoie de consentir à un tel sacrifice. Et le rapport se termine par cette phrase lourde de sens : « En tout état de cause il appartient maintenant à cette population de se prononcer en dernier ressort. »

C'est donc « non possumus » que, jusqu'à plus ample informé, le Jura oppose au projet du Département militaire fédéral. Après celui d'Aigle, après celui des Franches-Montagnes, le projet d'Ajoie risque bien d'aller dormir dans les cartons du bureau du chef de l'instruction militaire, le colonel de corps d'armée Corbat, qui connaît fort bien le pays d'Ajoie pour en être originaire et y avoir fait ses classes.

Rappelons que ce projet avait été divulgué par le colonel divisionnaire de Muralt, chef d'arme des troupes légères, dans une assemblée populaire, tenue à Porrentruy, le 14 mars 1956, sous la pré-

sidence du préfet Jean Gressot. Evoquant les avantages « non négligeables » de la présence d'une place d'exercices, le colonel de Muralt avait exposé objectivement la situation. La Confédération construirait une caserne pouvant abriter 400 à 500 hommes, des garages et des ateliers d'un coût total de vingt à vingt-cinq millions de francs. La troupe en stationnement pendant une dizaine de mois (écoles d'officiers, écoles de sous-officiers, écoles de recrues) constituerait un apport important pour le commerce local. En revanche, l'inconvénient majeur de la création d'une place d'armes pour blindés résidait dans la diminution relativement importante du rendement agricole de la surface considérée.

La commission d'étude insiste tout particulièrement sur les inconvénients d'une telle place pour l'agriculture et la sylviculture. Même si la Confédération fait un pont d'or à ceux qui consentiront à lui céder du terrain, l'opération doit être repoussée, dit-elle textuellement.

D'un point de vue tout à fait général, il est permis de s'étonner qu'on songe à installer un camp militaire à la périphérie de la Suisse, de l'autre côté de la chaîne du Jura, sur le territoire de deux communes limitrophes de la France, Bure et Fahy.

Le commissariat central des guerres, questionné par la commission d'étude de l'ADIJ, déclare qu'il n'est malheureusement pas possible de trouver, dans le voisinage de l'éventuelle place d'armes du Jura, un terrain approprié pour le tir avec canons de chars.

N'est-ce pas un motif de plus de renoncer définitivement à établir un camp d'instruction pour chars d'assaut dans la riante Ajoie, terre à blé par excellence et l'une des régions les plus fertiles de la Suisse.

E. F.

La trêve

Qui ne se souvient de ce mot plein d'espoir qui lors des derniers conflits mondiaux se trouvait en tête de tous les journaux en gros caractères : « Trêve de Noël !... »

C'était en quelque sorte le cadeau promis au temps de l'Avent. Chacun attendait ce temps de Noël qui apporterait aux cœurs dans l'angoisse quelques jours, quelques heures où de part et d'autre les séparés pouvaient vivre dans une relative paix.

Mais aujourd'hui quels sont les titres des journaux ? Où se cache-t-il ce mot de « trêve » porteur de léger espoir ? On a envie de crier : — Assez ! Assez ! — Laissez vivre l'humanité ! Laissez au cœur des hommes le droit d'aimer et de vivre ! Bidez votre orgueil, votre envie, votre haine, vos convoitises ! Que vous ont fait ces enfants, ces femmes et ces vieillards et toute cette jeunesse qui n'a qu'un tort : aimer sa patrie et sa liberté ?

Gardez votre idéologie et laissez vivre les peuples dans la leur. Hélas ! autant crier dans le désert ; ceux qui ne savent plus ce qu'est une âme n'ont pas d'oreille et ne comprendraient pas ce que peut être une trêve et le droit de vivre pour d'autres qu'eux. « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté » promesse merveilleuse du ciel à la terre ; mais où êtes-vous hommes de bonne volonté ?

Une petite poignée d'être généreux essaie d'ouvrir les chemins de liberté et d'espoir malheureusement ils ne sont pas des dieux pour changer la face du monde !

Le temps de l'Avent ne nous a pas encore offert la trêve pour préparer la venue de Noël, la douce fête de l'espérance, mais l'espérance est si ancrée au cœur des hommes que malgré tout on ose, tournant nos regards vers l'infini, murmurer les mots : demain peut-être apportera aux êtres meurtris, déchirés, exilés le réconfort de cette trêve qui serait la route ouverte vers des temps meilleurs.

Nous qui avons le droit d'aimer, de vivre et de penser nous ne pouvons, en ce temps de l'Avent, que former des vœux ardents pour cette paix promise au monde et prier avec le poète : Seigneur ayez pitié de la douleur humaine !...

11 décembre 1956.

Anilec.

NOS PATOIS

L'expérience de Bikini

To le monde s'in sovin onco de cela affire det Bikini : bin suire pas de la novella mouda di pantalon dé foma-le ; mi de la fameza illa que sest treuve bâ pet le Pacifique.

Quand li Amériquains l'an ju decido det fire cheuta la bomba atomic, l'an fi évacua tota la populachon et apoupri tote li bittee. L'avant lacha quelque tzvau, dés tièvres, des caïons, etc.

On bio tzo la fameza bomba la petto et on pare dé tzo apri son éto vère commin sin set passan, et sâde vo cin que l'an trova on tropo des tièvres et puai dou Trétiennains apri a lé zaria.

C. M.

Lo mèracle

Tui l'anmàvè monchuè lo conceilliè di l'Etat que chavài fèrè dé tan biau disco. Me voilà, l'allèvé morri. Lo poure l'avài d'jà rêchu l'estrême-onc-chon et em-brachâ lo crocheffi.

Cha fenna l'a-tu avoui dère pè cha combràda que y'avài on « appareil électrique miraculeux » què vouarivè tui hilleu que ch'èin charvivont. Ie l'a deïnche aprovè et botè « les fiches à l'appareil », épouè ono mollia « les électrodes » deïn l'évoue freidè dévan que li botè è pia doeu mourant. Quand l'a-tu fournâi, il l'a atteindu lo mèracle ein fajènt chi previrè. Lui, ie l'a onco boeudja d'à catzon, fé on chegon de croeul, épouè l'a clou li jòuè po l'èarnité.

Quan la combràda l'è vènoua po bailliè l'évoue bè-nite, la conceillièrè li a dè :

— Adon, l'appareil l'eirè pa bon que m'n'homme l'è moo ?

— Me vei-to pa, rèpond l'âtra, que t'n'homme l'è moo vouari ?

Clara Durgnat-Junod.

Internationalisation de la lune

Au Congrès international d'astronautique, de Rome, un juriste a proposé de préparer dès maintenant un code de droit interplanétaire en vue d'éviter les conflits dans l'avenir.

Ce juriste, le professeur argentin Ambrosini souhaite que l'on partage l'espace interstellaire en plusieurs zones : la lune et les planètes du système solaire seraient internationalisées. La zone située au delà du système solaire appartiendrait au premier occupant. Mais afin de respecter le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, aucun aéronef ne pourrait se placer sur une planète sans avoir obtenu au préalable le consentement de ses habitants.

Il a oublié de dire en quelle langue cette demande pourrait être faite !

La plus petite montre du monde

La plus petite montre du monde fabriquée exclusivement en Suisse est connue sous le nom d'une « deux lignes ». Elle est actuellement exposée dans une des vitrines d'une des plus importantes bijouteries-horlogeries de Genève.

Son poids est de 1,02 gramme, cadran compris. Le cadre carré mesure 4 millimètres et demi. La difficulté pour le technicien fut de loger le plus grand barillet et le plus grand balancier dans d'aussi petites dimensions. Les 110 pièces qui composent le mouvement sont microscopiques. Elles ont été toutes ajustées à la loupe... ! Le balancier pèse 0,028 gr., la vis de coqueret 0,0005 gr., le ressort 0,047 gr., le spiral avec virole et piton 0,0025 gr.

En mécanique, ce mouvement liliputien représente deux millions de francs suisses le kilo, alors que celui d'une locomotive est de dix francs le kilo.

Le prix brut du spiral avant la pose est de 40 francs, soit quatre cents millions de francs le kilo !

Les dimensions exactes de cette petite merveille de l'horlogerie suisse emboîtée sont : longueur 14 mm., largeur 4,8 mm., hauteur 3,4 mm. Le mouvement trouve facilement deux fois la place dans un emballage de la grosseur d'une pièce d'un centime.

BIBLIOGRAPHIE

Le Guide blanc 1957

La 22e édition du GUIDE BLANC est actuellement parue et sa diffusion, dans toute la Suisse, a commencé.

Cette fois encore Pierre du Tagui a voué tous ses soins à la préparation de cette nouvelle brochure qui demeure, pour les skieurs de toutes catégories, un précieux auxiliaire dont ils profitent abondamment. D'un format de poche pratique et agréable à consulter, ce guide tient compte de toutes les modifications ou améliorations apportées aux itinéraires et de nombreux croquis ont été remaniés afin de les mettre en harmonie avec le texte descriptif. Par des illustrations multiples et renouvelées, le lecteur peut aisément se familiariser avec les promenades ou excursions suggérées. De leur côté également, les planches panoramiques en deux couleurs (dont une nouvelle est consacrée à la région des Marécottes-La Creusaz) donnent une idée générale précise des principales régions à visiter.

Comme chaque année, la brochure est distribuée gratuitement par des entreprises commerciales de tout le pays et elle peut également être obtenue dans les librairies au prix de 3 francs.

Un droit auquel nous tenons : le devoir d'aider nos compatriotes dans la gêne. Secours suisse d'hiver.

4
GROS LOTS
2x100.000
2x50.000
loterie romande
22 déc.

Les vendanges dans les communes

Les quantités et sondages ci-dessous ne comprennent pas les vendanges des producteurs-encaveurs

Viège et environs		
	Quantité kg.	Degré moyen
Fendant	7.464	77,0
Johannisberg	2.719	85,3
Rèze	1.050	66,5
Riesling	2.440	82,8
Heida	3.570	85,9
Malvoisie	73	95,0
Pinot	2.503	89,3
Dôle	7.139	83,8
Autres rouges	331	82,1
Loèche		
Fendant	1.705	77,0
Johannisberg	6.269	83,8
Malvoisie	2.924	95,5
Rèze	138	72,0
Pinot	8.473	89,3
Dôle	12.704	90,4
Rouge du pays	310	80,0
Salquenens et Varone		
Fendant	288.979	79,4
Johannisberg	222.382	84,6
Malvoisie	8.930	94,2
Ermitage	2.415	88,4
Riesling	866	87,0
Muscato	134	58,0
Pinot	435.895	88,8
Dôle	21.113	92,8
Gamay	64.931	86,4
Rouge du pays	4.469	85,8
Lens - Chermignon - Granges rive droite		
Fendant	1.096.516	80,0
Johannisberg	328.740	85,2
Malvoisie	28.747	97,5
Ermitage	20.881	89,7
Rèze	8.861	75,8
Muscato	6.492	74,7
Humagne	832	86,3
Arvine	24.388	84,3
Riesling	1.490	79,8
Pinot	253.201	91,1
Dôle	36.107	88,6
Gamay	75.984	85,4
Rouge du pays	8.276	79,5

Chippis - Chalais - Granges rive gauche - Grône		
Fendant	144.316	77,7
Johannisberg	131.112	80,0
Malvoisie	28.546	92,8
Riesling	2.258	86,3
Muscato	112	77,0
Pinot	110.206	90,3
Dôle	34.031	88,2
Gamay	24.978	83,4
Sierre et environs		
Fendant	1.542.365	80,2
Johannisberg	589.089	84,6
Malvoisie	130.506	95,9
Ermitage	58.338	87,6
Rèze	8.092	74,9
Muscato	4.183	72,8
Arvine	3.857	82,8
Riesling	3.033	83,8
Humagne	138	81,0
Pinot	102	83,0
Dôle	500.962	89,5
Gamay	126.751	88,9
Rouge du pays	87.108	85,7
Autres rouges	1.995	80,0
Hybrides	1.077	80,8
Hybrides	3.333	80,0
Saint-Léonard		
Fendant	436.531	81,4
Johannisberg	37.320	87,4
Malvoisie	715	97,1
Ermitage	6.535	89,9
Arvine	2.306	82,6
Amigne	482	80,0
Humagne	57	97,0
Muscato	234	78,3
Pinot	37.148	92,5
Dôle	12.177	87,6
Gamay	10.709	92,3

Bramois et environs		
Fendant	231.157	77,2
Johannisberg	165.098	79,3
Malvoisie	344	96,6
Arvine	48	85,0
Pinot	17.365	90,3
Dôle	12.374	88,1
Gamay	10.110	86,7
Rouge du pays	1.822	70,4
Savièse		
Fendant	539.786	81,5
Johannisberg	281.213	83,2
Malvoisie	1.027	92,3
Ermitage	11.474	89,1
Arvine	257	104,0
Amigne	264	90,0
Muscato	393	83,4
Riesling	333	83,0
Pinot	49.888	87,4
Dôle	31.126	85,0
Gamay	13.594	83,7
Rouge du pays	1.090	75,4
Hybrides	265	81,0
Sion		
Fendant	1.697.756	81,4
Johannisberg	330.290	88,1
Malvoisie	10.947	103,4
Ermitage	117.295	91,4
Muscato	89	100,0
Arvine	9.283	95,7
Amigne	944	100,0
Pinot	174.906	93,1
Dôle	92.377	91,3
Gamay	44.921	85,0
Rouge du pays	4.441	81,5
Anjou	1.882	87,7
Hybrides	12.101	89,9

Grimisuat - Ayent		
Fendant	400.597	80,5
Johannisberg	172.807	83,6
Malvoisie	1.611	92,1
Ermitage	6.728	87,7
Muscato	991	72,1
Pinot	80.425	90,1
Dôle	51.545	84,5
Gamay	29.626	83,5
Rouge du pays	400	76,4
Ardon - Chamoson		
Fendant	1.747.318	76,4
Johannisberg	687.274	83,3
Malvoisie	17.014	100,3
Ermitage	25.081	85,6
Riesling	4.492	82,8
Amigne	758	89,6
Arvine	4.093	87,4
Pinot	114.947	86,6
Dôle	20.671	84,9
Gamay	179.891	81,8
Rouge du pays	11.416	75,3
Leytron - Saillon		
Fendant	1.294.965	78,8
Johannisberg	252.386	82,9
Malvoisie	10.958	98,8
Ermitage	10.637	88,7
Arvine	2.472	89,4
Pinot blanc	896	96,0
Muscato	792	71,7
Humagne	1.328	96,0
Aligoté	527	77,1
Amigne	769	97,0
Riesling	442	93,4
Pinot	109.350	84,1
Dôle	24.168	88,3
Gamay	105.085	84,0
Rouge du pays	1.207	79,5

Conthey - Vétroz		
Fendant	2.011.045	80,3
Johannisberg	307.820	82,8
Malvoisie	20.981	96,5
Ermitage	43.278	87,8
Amigne	19.878	92,6
Arvine	2.122	99,6
Pinot	234.677	86,6
Dôle	61.932	87,7
Gamay	127.225	82,9
Hybrides	4.450	84,0
Charrat - Riddes - Saxon		
Fendant	442.857	78,7
Johannisberg	18.705	79,0
Riesling	149	72,0
Pinot	49.360	86,0
Gamay	54.461	79,7
Rouge du pays	254	78,8
Hybrides	853	75,0
Fully		
Fendant	1.546.567	79,5
Johannisberg	32.028	86,3
Malvoisie	3.138	107,5
Ermitage	36.338	95,5
Arvine	2.013	92,6
Amigne	615	94,4
Riesling	1.760	83,7
Pinot blanc	205	101,0
Pinot	17.623	86,8
Dôle	7.700	91,7
Gamay	21.478	82,5
Rouge du pays	9.451	81,0
Martigny		
Fendant	281.544	81,8
Johannisberg	8.155	89,5
Arvine	526	90,0
Pinot	7.389	93,6
Gamay	24.104	85,1
Rouge du pays	297	76,6
Bas-Valais		
Fendant	50.788	74,9
Pinot	832	77,4
Dôle	88	75,0
Gamay	848	69,8
Rouge du pays	1.371	77,8



Noël à Sierre et Monthey

CADEAUX

Grand choix de

Petits meubles
Tapis
Fauteuils
Articles de voyage

Entourages de divan
Divan-couch
Descentes de lits
Tableaux

LÉON TORRENT Meubles Monthey

Tél. 4 23 50

Grand choix de SKIS

Pose de toutes arêtes
Fixations
Semelles Inglin et Temporit

Bâtons - Farts
Peaux Trima

POUR LE VRAI NETTOYAGE A SEC ET LA TEINTURE SOLIDE DES VÊTEMENTS

On revient toujours à la

TEINTURERIE H. P. KREISSEL - SION

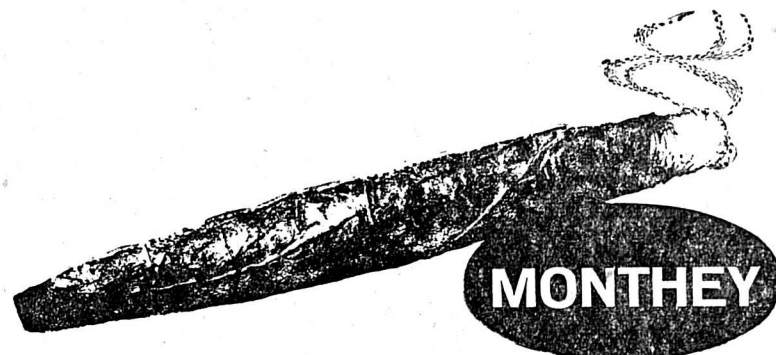
Noir deuil chaque jour

53 ans de métier sont une garantie

DÉPÔTS :
SAINT-MAURICE : Mlle Martha Barman
LE CHABLE : Mme Vaudan-Vaudan
SIERRE : Mme Suzanne Grütter
BOUVERET : Mme Roch-Glassey
CHAMOSON : Concordia
CHIPPIS : E. Tschopp, mercerie

USINE
A SION
tél. 2 18 61

MAGASINS :
MONTHEY avenue de la Gare
MARTIGNY vis-à-vis de l'église
SION avenue de la Gare



Le savoureux cigare valaisan...



Noël 1956

De beaux cadeaux pour grands et petits

GRAND CHOIX DE JOUETS D'ENFANTS

Voitures de poupées - Voitures sport pour poupées - Chaises d'enfants - Balançoires et Chevaux balançoires - Biches - Trotinettes - Tricycles - Boîtes à ouvrages, etc.

DES CADEAUX UTILES. - Meubles combis - Petits meubles de studios - Servier-boys - Secrétaires - Sellettes - Guéridons - Tables de radio - Jolis tableaux - Meubles rembourrés - Fauteuils et Divans-couches, etc. TAPIS. - Notre grand choix et nos prix intéressants.

Borgeand frères
AMEUBLEMENTS

AV. DE LA GARE 4 21 14 Monthey

Dominique Girod - Monthey

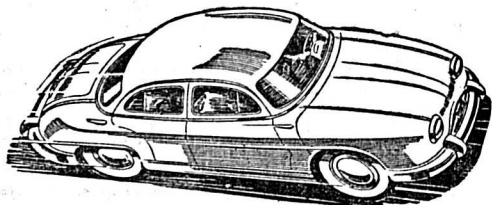
Tous cadeaux pour les fêtes



Pour monsieur à la rue du Pont

Belles Chemises - Cravates - Echarpes - Pyjamas - Mouchoirs - Vestes et Pantalons de ski
Chapeaux - Casquettes - Parapluies - Canadiennes « Lutteurs ».

La qualité qui fait la réputation de notre Maison d'ancienne renommée



TAXIS „REX“ 50 cts le km. (jour et nuit)
MONTHEY-EXCURSIONS En car VW
Prix avantageux 10 places

Noces Sportifs Sociétés Skieurs
G. MEYNET - MONTHEY
Téléphone 025 / 4 29 30

La maison de confiance pour vos achats de chaussures

Au Cendrillon
SIERRE



Un cadeau utile, toujours bien apprécié
La qualité = notre réclame !

Déposez votre argent liquide

en compte courant disponible à vue
le placement du commerçant devant disposer tout de suite, int. 1 %

en carnet d'épargne
avec privilège spécial, le placement de tout repos, int. 2 1/2 %

sur obligations de 3 à 5 ans de terme
le placement au rendement élevé et à l'abri des fluctuations de cours
int. 3 1/2 %

à la

Banque populaire de Sierre

Grande Avenue

Contrôlée par l'Union suisse des Banques régionales
Capital et réserves Fr. 2.283.000,—
Etablissement limitant ses affaires au canton, fondé en 1912

Prêts sous toutes formes — Location de cases dans chambre forte

AGENCE A MONTANA ET CRANS avec bureau de voyages. Swissair. Wagons-lits.

RAUGH
Sports



SIERRE



Cadeaux utiles

CHOIX ENORME au prix le plus avantageux en

Confection dames
Tissus - Jouets

LA MAISON AU PLUS GRAND CHOIX

Grands magasins
REY-TONOSSY

Sierre
Téléphone 5 11 10

VALAIS

Un comité valaisan d'aide à la Hongrie

Jeudi 29 novembre 1956 s'est tenue à Sion, au Palais du gouvernement, une séance présidée par M. le conseiller d'Etat Dr Oscar Schnyder, en vue de constituer un comité de coordination pour l'aide à la Hongrie.

Assistaient à ces importantes délibérations : les représentants de l'Etat du Valais, des Départements de justice et police et de l'intérieur, de la Croix-Rouge valaisanne, de Caritas, sections Haut et Bas-Valais, du Frauenbund, de l'œuvre suisse d'entraide ouvrière, des œuvres privées valaisannes.

Désireux de coordonner tous les efforts consentis en faveur de ce pays, tout spécialement dans le but de pouvoir préparer l'accueil en Valais, et dans les familles valaisannes de personnes hongroises (couples, ménages avec enfants, etc.) les représentants ont décidé d'unifier leur action et à cet effet de constituer un comité valaisan d'aide à la Hongrie, composé comme suit :

Président : M. le conseiller d'Etat Dr Oscar Schnyder, Sion.

Vice-président : M. Elie Zwissig, président de la ville de Sierre, président de la Commission cantonale de secours aux enfants ; M. Adolphe Blanc, chef de service au bureau cantonal des étrangers.

Membres : M. Richard, chef de l'office cantonal de placements ; M. le Dr Anderegg, président de la section de la Croix-Rouge de Brigue ; Me Guy Zwissig, président de la section de la Croix-Rouge de Sierre ; M. le Dr Henri Pellissier, président de la section de la Croix-Rouge de Sion ; Mme Albano Simonetta, présidente de la section de la Croix-Rouge de Martigny ; M. le Dr Choquard, président de la section de la Croix-Rouge de Monthey ; M. le chanoine Menggis pour l'œuvre Frauenbund ; M. l'abbé Weltwald pour l'œuvre de

Caritas en Valais ; M. Marcellin Frachebourg pour les œuvres privées et Caritas Bas-Valais.

Ce comité a pris immédiatement diverses mesures et décisions qui seront portées à la connaissance du public au début de la semaine prochaine.

D'ores et déjà le comité d'aide à la Hongrie invite ceux qui entendent apporter une aide ou un appui quelconque à s'inscrire soit auprès de l'Office cantonal de placements par M. Richard, soit auprès des sections locales de la Croix-Rouge suisse qui continueront à assumer les tâches qui leur incombent.

L'afflux de réfugiés est tel qu'il convient de pouvoir examiner les possibilités de trouver pour des familles hongroises, du travail, des logements, et les possibilités de leur assurer un avenir convenable.

Toute personne qui peut mettre à disposition un appartement, ou qui peut envisager une possibilité de logement, qui peut héberger des couples hongrois, toute entreprise qui est susceptible d'avoir la possibilité d'engager des réfugiés hongrois sont priées de s'inscrire le plus rapidement possible, par écrit, en indiquant tous les détails désirables, auprès de l'Office cantonal de placement ou auprès des sections locales de la Croix-Rouge suisse.

Le comité cantonal d'aide à la Hongrie.

Un vol de 2000 francs

La police a appréhendé, à Brigue, un jeune homme qui avait fait main basse, chez sa logeuse, sur une somme de 2000 francs.

Les décès dans le canton

M. René Pellouchoud, 66 ans, Martigny-Ville ; M. Joseph Métroz, 79 ans, Liddes ; M. Alphonse Besse, 82 ans, Martigny-Ville.

Accident à la fonderie d'Ardon

Un ouvrier de la fonderie d'Ardon, M. Joseph Frossard, a été atteint à la nuque et dans le dos par un jet de métal en fusion et grièvement brûlé. Le malheureux, après avoir reçu les premiers soins, a été conduit à l'hôpital de Sion dans un état très grave.

Un appel de Mgr Adam

Mgr Adam, évêque du diocèse de Sion, a lancé un appel en faveur de la paix en ordonnant une Semaine pour la Paix du 17 au 22 décembre. Pendant cette période, les fidèles sont invités à suivre avec régularité les offices et prières à cette intention.

Pour honorer la mémoire d'Arthur Parchet

Un groupe d'amis et des anciens élèves se sont rencontrés ce dimanche à Vouvry avec les parents du regretté musicien Arthur Parchet.

Avec émotion, ils ont ouvert les cartons qui enserment les précieux manuscrits du maître, avec une piété pleine d'admiration, ils en ont extrait quelques œuvres capitales qu'ils se feront un devoir de reconnaissance de faire exécuter lors de la journée commémorative prévue à Vouvry pour le printemps, en mai ou en juin.

A cette assemblée, M. Pot, président de Vouvry est venu apporter le salut de la commune d'origine de l'artiste et le concours de la municipalité et M. Dubois, celui de la Fédération du chant dont il est le président.

Par la voix de M. Michel Cornut, les sociétés locales ont exprimé le désir de collaborer à la préparation de la « Journée Parchet » avec le chœur mixte fondé par le maître dans les dernières années de sa vie et que dirige actuellement M. Paul Pignat, son neveu. C'est aussi ce dernier qui va prendre en mains une bonne part de l'organisation de la manifestation.

Ce jour-là, on parlera de Parchet comme « homme ». Ici c'est M. Maurice Zermatten qui a offert sa plume, et le musicien sera évoqué par un des meilleurs élèves

du maître, M. Jean Quinodoz. Ces causeries, encadrées de chants, se placeront après la messe et la prière sur la tombe.

Le chef-lieu du district s'associera à la commémoration. C'est de là, du reste, qu'est partie l'initiative pour la pose d'une plaque de bronze sur la façade de la maison de ville de Vouvry. L'idée en est due à M. Louis Borgeaud, président du « Vieux Monthey » et M. Ulysse Casanova, trésorier de la Société d'histoire. Toutes les personnes qui ont connu Arthur Parchet, celles qui tiennent à faire valoir ses œuvres et qui entendent passer à la postérité le souvenir de ce Valaisan de talent, contribueront à l'érection de ce modeste témoignage de reconnaissance.

Eglise réformée évangélique

Services religieux du 16 décembre

Paroisse de Martigny : culte à 10 heures. Pour l'enfance à 9 h. 15 (grands) ; 11 heures (petits).
Paroisse de Saxon : culte à 20 heures. Pour l'enfance à 10 heures.

Assemblée générale des officiers

L'assemblée générale de la Société valaisanne des officiers aura lieu à Sion, à l'Hôtel de la Planta, le samedi 15 décembre 1956, à 14 h. 15, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du protocole de l'assemblée générale 1955 ;
2. Rapport du colonel EMG Louis Allet, président ;
3. Rapport des présidents des groupes de Sion, Sierre, Martigny et Monthey ;
4. Lecture des comptes 1955 et rapport des vérificateurs ;
5. Exposé sur le « Bulletin » par le major EMG Maurice Zermatten, vice-président ;
6. Elections du nouveau comité de la sous-section du Bas-Valais et des nouveaux membres du comité cantonal ;
7. Conférence du colonel EMG Bernard Cuénoud, officier instructeur : « Importance stratégique actuelle du bassin méditerranéen » ;
8. Divers.

Au Magasin Pouget Frères

ORSIÈRES — Téléphone 6 81 07

Tous les produits fourragers

Dépôt des Grands Moulins de Cossonay

Pour votre bétail, l'aliment

Ideal Provimi pour porcs, vaches et veaux

Rien ne remplace Provimi

Bon FROMAGE

¾ gras, en meules de 3-10 kilos, Fr. 3,90 le kg.

C. Hess, fromages, Horriwil (Soleure).


APPARTEMENT

2 ½ pièces, tout confort.

S'adr. à René Marquis, Martigny, tél. 6 15 67.

ELNA

La machine à coudre de ménage la plus répandue dans le monde entier



Demandez une démonstration chez vous sans engagement à MAURICE WITSCHARD Martigny-Ville Tél. 026 / 6 16 71

On cherche **sommelière**

S'adr. au Café du Valais, Martigny.

On cherche **JEUNE FILLE**

pour servir au café et aider au ménage. Entrée tout de suite ou à convenir. — S'adr. à l'Hôtel des Gorges du Triège, Salvan. Tél. 026 / 6 39 25.

On demande **sommelière**

débutante acceptée. Tél. 026 / 6 10 38.

Plâtriers

demandés. Bon salaire. Entreprise R. Martinelli, Aubépines 8, Lausanne. Téléphone 021 / 24 00 39.

Famille valaisanne habitant Genève cherche pour le 1^{er} mars ou date à convenir **JEUNE FILLE**

pour aider au ménage et auprès des enfants. Faire offres sous chiffre A 88097 X à Publicitas Genève.

Chaussures pr toutes les bourses

Après-ski pour hommes avec semelles mouton véritable, seulement Fr. 26,— ; idem pour dames, Fr. 24,—. Après-ski pour enfants, plusieurs teintes, avec mouton, prix record. Soques doublées mouton véritable. Chaussures de ski, cousu main et double laçage, prix de fabrique. Soulier bas pour hommes, Fr. 20,— ; etc.

Gordonnerie Bapri, Martigny-Bourg

AVIS

M. et Mme Cyrille CARRON (chef de cuisine) ont le plaisir d'aviser la population de Bagnes et environs qu'ils ont repris le

Café-Restaurant de la Poste au Châble

Par un service impeccable et des marchandises de premier choix, ils espèrent mériter la confiance qu'ils sollicitent.

LES BEAUX CADEAUX

Magnifiques reproductions de tableaux de maîtres encadrés Beau choix.

BERNARD STRAGIOTTI, relieur-encadreur rue des Acacias - Tél. 6 19 43 MARTIGNY-VILLE

TAPIS

Prix avantageux (voir en vitrine)

Luc Pierroz, tapissier, Martigny-Ville Tél. 026 / 6 16 85

Urgent

On achèterait d'occasion un TRICYCLE. S'adresser à Mme Keller, pl. Centrale, Martigny.

A louer à Martigny petit **appartement**

meublé, 2 chambres, cuisine. Chauffage central. Ecrire au journal sous R 5169.

Chaussures de ski



Waterproof, entièrement doublé, forte semelle caoutchouc

27 / 29	27,80
30 / 35	29,80
36 / 40	37,80

Modèle à double laçage, en noir

36 / 42	44,80
---------	-------

Pour Messieurs :

Notre chaussure réclame : magnifique modèle en waterproof doublé peau, double laçage, en noir, article de qualité **59,80**

Henke Standard 71, double laçage, avec Dufour montagne **79,80**

Modèle Raichle « Piz », compétition, avec fermeture à collet rembourré **89,80**

Raichle « Pilote » **109,—**

Raichle « Silcalf », modèle léger de compétition, imperméable **108,—**

« Trappeurs », le grand modèle français de compétition **119,—**

Henke « Senior » **94,80**

Henke « Duplex », système de double laçage assurant l'immobilité complète de la cheville **99,80**

CHAUSSURES Cretton SPORT MARTIGNY

TELEPHONE 026 / 6 13 24 EXPEDITION FRANCO

SOMMELIÈRE

cherche place tout de suite. — S'adresser au journal sous R. 5168.

Vacher

(Italien) cherche place pour saison d'hiver (passport valable). S'adresser au téléphone 026 / 6 15 21 à midi ou le soir.

On demande pour entrée immédiate ou à convenir jeune **sommelière**

(aider un peu au ménage). Bons gains, congés réguliers et vie de famille. Jolie chambre séparée.

Offres à Fam. Werder, Rest. « Erlacherhof », Dittsch, Soleure. Tél. 065 / 2 25 62.



Pour Elle

Nappages à thé

couleurs
coton
mi-fil, fil



Pour Lui

Echarpes de laine
Carrés pure soie
Mouchoirs
Pulovers
Gants, etc...



OFFREZ CE QU'IL Y A DE MIEUX

UN CADEAU GEROUDET, UNE PREUVE DE GOUT

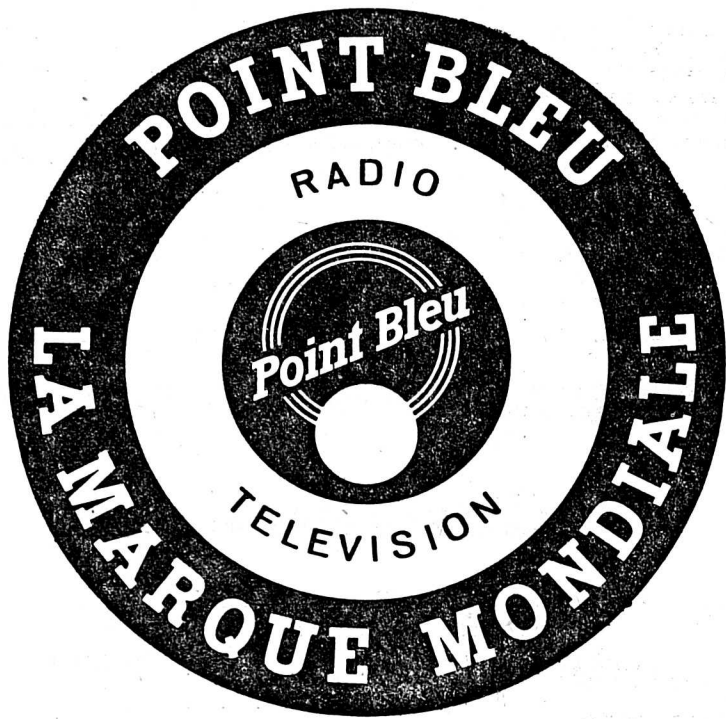
Les plus beaux cadeaux de Noël

sont exposés dans les vitrines de Faisant, Salamin & Cie

Electricité S. A. Avenue de la Gare (Square Gare) Martigny-Ville



CHOIX INCOMPARABLE DE MEUBLES RADIO - LUSTRERIE - APPAREILS MÉNAGERS



Viande pour salaisons

Quartiers de derrière	le kg. Fr. 4,40-4,60
Quartiers de devant	3,60-4,—
Cuisse	4,60-4,80
Viande pour la fabrication, sans os	5,40-5,80
Demi-vache (foie, tétine, graisse gra-tuit)	4,10-4,50

Boucherie Savary Orsières Tél. 026 / 6 82 29

Transmission de fleurs partout par FLEUROP
La maison qui sait fleurir
J. LEEMANN, fleuriste
Martigny, tél. 6 13 17 - Saint-Maurice, tél. 025 / 3 63 22

Une des plus anciennes fabriques de meubles de Suisse romande a créé pour vous, avec un personnel ayant de nombreuses années d'expérience dans le crédit, UN NOUVEAU SERVICE DE VENTE

BULLESIA

AMEUBLEMENTS
Rue de Gruyères
Tél. (029) 2 85 22
(029) 2 82 75 dès 18 h.

Avec très peu d'argent chaque mois, vous obtenez tout de suite ce dont vous rêviez depuis des années :

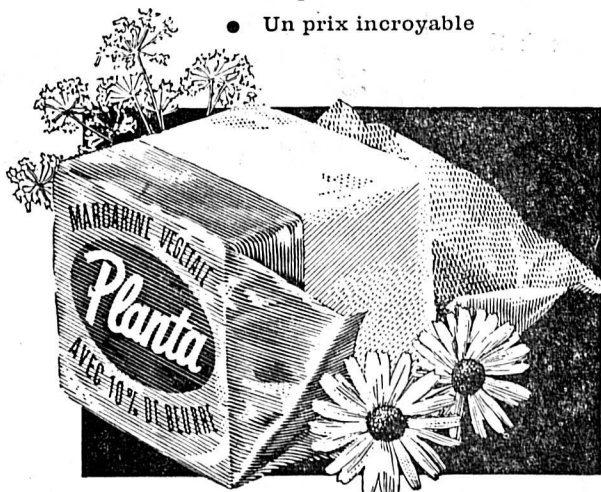
Mon avis sur la margarine?



Une grand-maman comme moi...

n'a plus grand-chose à apprendre, en cuisine surtout, et pourtant avec PLANTA j'ai fait une découverte étonnante. Jamais je n'aurais imaginé que je puisse employer de la margarine, mais avec Planta, c'est autre chose! Elle est si fraîche, si fine et quel arôme... tout à fait un produit naturel! Ah! si elle avait existé quand j'étais jeune, elle m'aurait épargné bien des mésaventures et de l'argent. Aussi je le répète à toutes les jeunes femmes qui ont recours à mon expérience: Vous voulez une cuisine bonne et avantageuse? Choisissez Planta car elle est incomparable. Il faut l'essayer pour y croire. C'est un conseil de grand-maman!

- Composée 100% d'huiles et de graisses végétales pures
- Contient 10% de beurre et les vitamines A et D
- Un produit entièrement naturel
- Un prix incroyable



Exigez
PLANTA
si fraîche et si fine!

Il n'y a pas mieux - c'est un produit SAIS!

Divan-lit

avec protège-matelas et matelas à ressorts, garanti 10 ans, à partir de Fr. 175,— par mois Fr.

5,-

Double-couche

pratique, pour petites chambres, comprenant : 2 divans superposables, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts, garantis 10 ans, à partir de Fr. 393,— par mois Fr.

11,-

Magnifique studio

comprenant : 1 divan-couche, 2 fauteuils en tissu d'ameublement à choix à partir de Fr. 430,— par mois Fr.

12,-

Salle à manger complète

soit : 1 dressoir noyer, 1 table, 4 chaises à partir de Fr. 497,— par mois Fr.

14,-

Literie

pour 2 lits 95/190, soit : 2 sommiers métalliques avec tête mobile, 2 protège-matelas rembourrés, 2 matelas à ressorts garantis 10 ans, 2 duvets, 2 oreillers à partir de Fr. 534,— par mois Fr.

15,-

Belle chambre à coucher

comprenant : 2 lits jumeaux, 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse avec glace, 2 tables de nuit à partir de Fr. 829,— par mois Fr.

23,-

et pour petits appartements, notre

Ensemble combiné

soit : 2 divans-lits 90/190 cm., entourage de divan, 1 combiné 3 corps 175 cm., 1 table de salle à manger, 4 chaises, 1 table de radio, 1 tapis de milieu, 1 table de cuisine dessus lino, 2 tabourets assortis à partir de Fr. 1437,— par mois Fr.

40,-

Notre offre spéciale (série limitée)

1 chambre à coucher bouleau cendré, avec literie, comprenant : 1 armoire 4 portes, 1 coiffeuse 2 portes et 3 tiroirs, 3 glaces et dessus verre, 2 tables de nuit avec dessus verre, 2 lits jumeaux 95/190 cm. avec main-courante pour le prix de Fr. 1700,— par mois Fr.

49,-

ainsi que de nombreux autres meubles séparés (combinés, dressoirs, tables, bibliothèques, etc.).

Pour tout cela, pas de majoration. Intérêt très faible. Livraison franco domicile et installé.

La maison n'a pas de slogan, mais de la qualité et des prix imbattables. C'est pourquoi n'hésitez pas, écrivez-nous et téléphonez-nous; nos spécialistes se rendront chez vous sans frais pour vous conseiller ou seront à votre disposition pour vous faire visiter notre exposition. La fabrique se charge également des exécutions spéciales, ainsi que des agencements de restaurants et magasins, à des conditions avantageuses.

MARTIGNY

Décès

Mercredi soir est décédé, à l'âge de 66 ans, M. René Pellouchoud, frère du chanoine Alfred Pellouchoud. Il fut emporté par une embolie. Ayant épousé une fille de feu Charles Claret, ancien président de La Bâtiaz, le défunt, avec ses fils, avait continué la fabrication des bois de socques.

Hier jeudi est décédé, après une longue maladie, au bel âge de 82 ans, M. Alphonse Besse.

Originaire de Martigny-Combe, le défunt était le père de Mme Charly Moret, ameblements, à Martigny-Ville. Nous présentons aux familles endeuillées nos bien vives condoléances.

Contre la poliomyélite

La municipalité de Martigny-Ville a adressé la circulaire suivante à toutes les familles de la commune : Dans un communiqué à la presse valaisanne, le Conseil d'Etat a décidé d'entreprendre la lutte contre la poliomyélite (paralysie infantile) en favorisant l'application du vaccin contre cette terrible maladie.

A cet effet, une première phase est prévue : la vaccination publique des enfants de 1 à 10 ans, c'est-à-dire des enfants des classes d'âge 1947-1948-1949-1950-1951-1952-1953-1954 et 1955.

La municipalité de Martigny-Ville, désireuse d'apporter sa contribution à cette lutte, a pris la décision d'assumer tous les frais des 3 vaccinations nécessaires pour chaque enfant.

D'autre part, le corps médical de Martigny et la direction de l'hôpital offrent gratuitement leurs services. Nous les en remercions sincèrement.

Pour obtenir le bénéfice de cette gratuité, les parents ou représentants légaux qui désirent faire vacciner les enfants des classes d'âge ci-dessus mentionnés, doivent s'annoncer, au plus tard jusqu'au 19 décembre courant auprès du Greffe communal ou des pharmacies de la localité.

Les vaccinations publiques auront lieu à l'hôpital de Martigny ; les jours et heures en seront indiqués ultérieurement.

La vaccination subventionnée des enfants de 10 à 15 ans se fera dès que l'Etat aura pris une décision à ce sujet. De nouvelles communications seront alors faites aux intéressés, sur les modalités de ces vaccinations et les subventions qui seront fournies par les pouvoirs publics.

La qualité du fendant de Martigny

D'une statistique officielle publiée dernièrement dans les journaux, nous remarquons que le fendant du coteau de Martigny a pesé plus que celui des meilleurs parchets du canton. Nous donnons le tableau suivant pour en fournir la preuve :

1. Martigny	81,8	11. Leytron-Saillon	78,8
2. Savièse	81,5	12. Charrat-Riddes	
3. Saint-Léonard	81,4	Saxon	78,7
4. Sion	81,4	13. Chippis-Chalais	
5. Grimsuat-Ayent	80,5	Granges	77,7
6. Conthey-Vétroz	80,3	14. Bramois	77,2
7. Sierre	80,2	15. Viège	77,0
8. Lens-Chermignon	80,0	16. Loèche	77,0
9. Fully	79,5	17. Ardou-Chamoson	76,4
10. Salquenen	79,4	18. Bas-Valais	74,9

Malgré cela, pourquoi continue-t-on à payer un vin supérieur à un prix inférieur ?

Nous croyons savoir que c'est la troisième année que notre excellent fendant a plusieurs degrés de plus que celui d'autres régions soi-disant mieux favorisées que la nôtre.

Pour le Gamay, il se classe en 5e rang. Un petit propriétaire de vignes.

Miss Poupée 1956 est élue

226 enfants ont voté cette année pour l'élection de Miss Poupée 1956 et 119 ont donné leur préférence à la poupée N° 2.

Quatre d'entre eux sont ex-aequo et il a fallu procéder à un tirage au sort devant notaire. C'est ainsi que Miss Poupée 1956 devient la propriété de : Mademoiselle Mary-Claude Forstel, 9 ans, à Martigny.

Quatre prix suivants en bons d'achat reviennent dans l'ordre à :
Monsieur Luc Berguerand, 13 ans, Martigny Fr. 15,-
Monsieur Gilbert Rebord, 11 ans, Martigny » 10,-
Mlle Patricia Vergères, 9 ans, Martigny » 5,-
Mlle Françoise Gaillard, 10 ans, Martigny » 5,-

Cours de ski gratuit

Le Ski-Club Martigny organise, à l'intention de tous les skieurs, dimanche 16 décembre, à Verbier, un cours gratuit de ski.

Départ des cars de la place Centrale à 8 h. 15. Inscriptions chez Cretton-Sport et chez Girard, modes.

OJ du CAS

Samedi 15 décembre, à 20 heures, au Vieux-Stand, assemblée générale et projections. Les jeunes gens qui s'intéressent à la montagne sont cordialement invités.

Pharmacie de service

Du 8 décembre au soir au 15 décembre : Boissard
Du 15 décembre au soir au 22 décembre : Morand.

Memento artistique

GALERIE D'ART (derrière Conset) : Exposition permanente de peinture, céramique, meubles anciens ; ouvert tous les jours ; entrée libre.

SALLE DE LECTURE (av. du Grand-Saint-Bernard) : Ouvert les mardis, jeudis et samedis, entrée libre.

HOTEL DE VILLE : Exposition de peinture Leo Andenmaten ; ouvert tous les jours du 6 au 24 décembre.

Paroisse de Martigny

Eglise paroissiale : 6 h. 30, 7 h. 30 et 9 h. 30, messes basses ; messes des enfants ; 10 h. 30, grand-messe ; 17 h. 15, prière du soir.

Collège Sainte-Marie : 7 heures — Messe pour les Italiens, le deuxième dimanche de chaque mois, à 17 heures.

Chapelle de Martigny-Bourg : 8 heures et 9 heures. Martigny-Croix : 10 heures. La Fontaine : 8 heures. Ravoire : 9 h. 30.

Répétition de l'Harmonie

Ce soir vendredi, répétition générale à 20 h. 30.

Au Bamby

Samedi et dimanche, grand gala d'élégance présenté par des mannequins-vedettes de Paris, dont Miss France et Miss Danemark. Jeux microphoniques. Election de Miss Martigny. (Voir aux annonces.)

Banyl

Lingerie fine

La pinte où l'on recient

CAFÉ DE GENÈVE
Mlle Yvonne DESFAYES MARTIGNY

La route homicide

On nous écrit :

Le lundi soir 3 décembre, à 21 h. 35, les habitants des bâtiments de l'avenue du Bourg, vers l'intersection de l'avenue Saint-Théodule, étaient un nouveau fois alarmés par le bruit macabre d'une collision, bruit, hélas ! trop connu et craint des gens de cet endroit. C'est, à ma connaissance, le troisième accident qui se produit cette année, exactement dans les mêmes circonstances, à cet endroit.

Un cycliste descend de nuit l'avenue. L'asphalte est mouillé par la pluie et bien illuminé par les candélabres posés il y a quelques années, lors de l'élargissement de cette artère. Le cycliste se fait happer depuis derrière par une voiture, le vélo lui est arraché des mains et projeté au loin ; lui-même atterrit sur le capot de l'automobile dont il enfonce, avec la tête, le pare-brise, et par le coup de frein alors intervenu, se fait projeter sur la chaussée, où il reste étendu, sérieusement blessé ou mort.

Ceux qui ont entendu le coup s'assurent que les membres de leur famille sont tous rentrés avant d'oser aller voir à la fenêtre. Qui est-ce ?

Berguerand Emile, Conchâtre Adrien, Fellay Ernest, un ouvrier d'usine, un petit commerçant ; qui sera le prochain ?

Qui va aviser sa femme ? ses enfants ? Et quelle est la raison de ces drames ? Excès de vitesse ?

Lors des deux derniers accidents, les traces de freins laissent admettre une allure de 30 à 40 km. Alors ?

Lentille ou plaque scotlight sale ou couverte par un objet ? M. Fellay les avait propres et bien posées. M. Conchâtre avait même un feu arrière électrique.

Questionnez les conducteurs des voitures, ils ont tous la même réponse : « Je n'ai vu le cycliste qu'au dernier moment », ou même « pas du tout ».

C'est donc l'éclairage qui est défectueux. On peut facilement vérifier cela soi-même : contrôlez un soir, quand la route est mouillée, la visibilité sur cette avenue. Vous verrez apparaître et disparaître des piétons et des cyclistes comme des fantômes, suivant la position dans laquelle ils se trouvent par rapport aux candélabres les plus proches. Le trafic d'aujourd'hui demande un éclairage ad hoc et non une illumination de cette artère.

Nous espérons qu'il soit remédié à ce défaut le plus vite possible. Les expériences faites sont plus que concluantes et les moyens techniques ne font pas défaut.

Comme mesure immédiate et provisoire, nous proposons de mettre hors service les candélabres du côté droit en descendant, sur le parcours compris entre la bifurcation pour la gare du Bourg et la limite Bourg-Ville, par cours où le danger est accru par les voies du tram.

Cette mesure supprimerait la dangereuse illusion de voir clair sur ce tronçon, alors que tel n'est pas le cas. E. J.

Classe 1919

Sortie-surprise et souper samedi 15 décembre. Rendez-vous au Café du Valais à 18 h. 30. R5142

Hôtel Suisse

Samedi et dimanche : Tripes.

Restaurant du Grand-Quai

Toujours ses poulets à la broche. Sur demande : brisolée.

Pour les fêtes

Magnifique assortiment de beaux gilets et jaquettes genre tricot main pour dames, toutes teintes mode. Beau choix de pullovers.

Au Magasin Friberg-Carron
MARTIGNY-BOURG Tél. 6 18 20

On demande tout de suite

vendeuse auxiliaire

S'adresser au magasin « Au Progrès », Messageries, Martigny.

On achèterait pour élevage

veau

femelle et un taureau race tachtée. Tél. 026 / 6 31 20.

A vendre

VEAUX

mâles, tachtés, pour l'engraissement.
Tél. 026 / 6 15 21.

Circulan

est efficace contre les troubles circulatoires pendant la ménopause.

contre : artériosclérose, tension artérielle anormale, varices, vapeurs, hémorroïdes, vertiges.

Extrait de plantes au goût agréable — 1 litre Fr. 20,55, ½ litre Fr. 11,20, flac. orig. Fr. 4,95.

Chez votre pharmacien et droguiste

Lire les annonces, c'est mieux faire ses achats !

Du 17 décembre au 9 février 1957, sur 3 vêtements nettoyés,

1 nettoyage gratuit

A. GIROUD-NEUWERTH
Place du Midi — MARTIGNY-VILLE

Corbillard-automobile

Cercueils

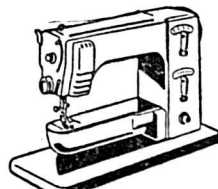
Couronnes

Transports internationaux



Marc CHAPPOT
Pompes funèbres

Martigny-Ville
Tél. 026 / 6 14 13



TURISSA ULTRAMATIC

La machine parfaite grâce aux broderies automatiques et sa navette antibloc. Seulement 640 fr.

F. Rossi - Martigny-Gare
Tél. 026 / 6 16 01

De bourgs en villages

Salvan

RESULTATS D'UNE ACTION. — Les quêtes effectuées dans notre commune en faveur de la Hongrie ont rapporté près de 800 francs soit 244 fr. 10 à Salvan, 209,25 aux Marécottes, 192 au Trétien et 132 aux Granges. D'autre part, d'innombrables colis de vêtements ont été recueillis. La journée du kilo du Hongrois a obtenu également un très gros succès. L'action continue avec les enfants des écoles auxquels il a été demandé de verser deux sous par semaine.

Une famille hongroise sera hébergée par la commune et une fillette trouvera asile à la cure.

L'OUVERTURE DE LA PATINOIRE REMISE. — A la suite des circonstances atmosphériques défavorables, l'ouverture de la patinoire est reportée au dimanche 23 décembre. Nous en reparlerons.

CAGNOTTES. — La soirée annuelle des membres de la cagnotte de l'Hôtel Bellevue aura lieu samedi 15 décembre. C'est ce même soir que se rencontreront les membres de la cagnotte du Café Central, aux Marécottes.

Fully

BAL. — Le Cercle radical organise, dimanche 16 décembre 1956, dès 20 heures, un bal conduit par l'orchestre « Philipp'son », de Lausanne. Cet ensemble bien connu chez nous, est capable d'assurer une ambiance du tonnerre !!! Voilà un but tout indiqué pour les automobilistes qui pourront de nouveau circuler le dimanche.

Chippis

EN TOURNÉE. — Le Cercle théâtral qui avait présenté, au début de novembre, une pièce de valeur de M. Louis Velle, a donné cette comédie en différents endroits.

C'est ainsi que les malades du Sana valaisan, à Montana, ont pu se faire une pinte de bon sang le lundi 3 décembre. Quelques jours plus tard, le 10 décembre, c'était au tour des Nendards d'apprécier le talent de nos artistes. Puis, les ouvriers de la Dixence ne furent pas oubliés et, mardi dernier, ils eurent l'occasion d'applaudir, « A la Monnaie du Pape », et ne s'en prièrent point.

Il semble superflu d'ajouter que partout le succès couronna les efforts entrepris, confirmant notre affirmation quant à la réelle valeur de notre groupement que nous ne pouvons qu'encourager et féliciter à nouveau.

Hôtel Central - Martigny

Le restaurant où l'on mange bien, dans un cadre agréable

Nos spécialités :
Cuissons de grenouilles
Moules

Bouillabaisse sur commande et toujours nos bons menus et à la carte

O. KUONEN-MOREL
Tél. 026 / 6 01 84 — 6 01 85

Allemand, anglais, italien, français

et correspondance commerciale. Cours oraux et par correspondance (ces derniers pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer). Diplômes. Préparation aux emplois fédéraux (PTT, CFF, etc.), 37 ans d'expérience. Entrée à toute époque. Prospectus gratuits. Prolongation gratuite des cours.

ÉCOLES TAMÉ, SION, rue de la Dixence, tél. 027 / 2 23 05 LUCERNE, Theaterstrasse 15, tél. 041 / 2 58 20



Couleurs à l'huile pour artiste et pour amateur

Un cadeau de maître!

Magnifiques coffrets en bois

Gualino - Couleurs

Martigny-Ville en face du Casino

fourrure

Une belle élégante et de qualité s'achète chez



Elysée - SION - Rue de la Dent-Blanche
Tél. 027 / 2 17 48

Tous travaux en fourrure

Grand choix en Couvertures de laine et duvets Prix avantageux

Ameublements Emile Moret
Rue de l'Hôpital, Martigny-Ville

CAMBRIOLAGE. — Dans le courant de la semaine dernière un très habile visiteur réussit à s'introduire dans la cure pendant que M. le curé célébrait la Sainte-Messe.

L'indésirable réussit à faire main basse sur quelques objets en empochant une somme d'argent fort heureusement pas très importante. Une enquête est en cours pour découvrir l'auteur de ce geste pas particulièrement délicat.

ENCORE ÉLECTION. — L'assemblée primaire est convoquée samedi et dimanche prochains pour l'élection du vice-président de la municipalité qu'un ballottage empêcha de désigner à la date prévue. Les positions des partis ne sont pas encore connues mais, tout laisse entrevoir que le candidat du parti majoritaire deviendra le second magistrat de la commune. Sera-ce la dernière élection de ce renouvellement des autorités ? Ce n'est pas sûr car, nous dit-on, un recours a été déposé contre l'élection du président. Un dernier coup d'épée qui est tiré dans... l'eau.

LA BOURGEOISIE S'EST RÉUNIE. — Les bourgeois étaient réunis, dimanche dernier, sous la présidence de M. Rodolphe Roussy, vice-président. Cette assemblée leur permit de procéder à la traditionnelle dégustation des vins de la Bourgeoisie. Remarques et demandes d'explications sont soigneusement notées par l'administration qui s'efforcera de répondre aux vœux formulés.



Madame Rosa PELLOUCHOUD-CLARET ;
Monsieur et Madame Charles PELLOUCHOUD-PILLET ;
Monsieur et Madame Maurice PELLOUCHOUD-COUSSET et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Georges PILLET-PELLOUCHOUD et leurs enfants ;
Monsieur Marcel PELLOUCHOUD ;
Madame et Monsieur Michel MECKERT-PELLOUCHOUD et leurs enfants ;
Monsieur Jean-Pierre PELLOUCHOUD ;
Mademoiselle Renée PELLOUCHOUD ;
Monsieur le chanoine Alfred PELLOUCHOUD ;
Monsieur Charles CLARET ;
Madame Anna CLARET et son fils ;

ainsi que les familles parentes et alliées à Orsières, Martigny, la Bâtiaz, Charrat, Martigny-Combe et Berne,

ont la douleur de faire part de la mort de

Monsieur René PELLOUCHOUD

décédé le 12 décembre 1956, à l'âge de 66 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La sépulture aura lieu samedi 15 décembre à 10 h. Départ du domicile mortuaire à 9 h. 45.

R. I. P.

La classe 1890 a le regret de faire part du décès de

Monsieur René PELLOUCHOUD

Prière d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu à Martigny samedi 15 décembre 1956, à 10 heures.

Le Moto-Club de Martigny et environs a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur René PELLOUCHOUD

père de notre membre du comité Maurice PELLOUCHOUD. Il prie les membres d'assister à l'ensevelissement.



Madame et Monsieur Charly MORET et leurs enfants, à Martigny-Ville ;

Mademoiselle Philomène BESSE, à Clarens ;
La famille de feu Joseph BESSE, à Martigny-Combe ;

La famille de feu Catherine ADDY, à Martigny-Combe ;

La famille de feu Alice FELLE, à Saxon ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alphonse BESSE

leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, enlevé à leur affection le 12 décembre 1956 dans sa 82^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 15 décembre, à 10 heures, à Martigny-Ville.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P. P. L.

Le nouveau bâtiment de la Société coopérative de consommation

L'AVENIR Martigny

Martigny, hier...

Par une nuit de juillet 1955, les flammes qui détruisaient les combles de la maison Morand, illuminaient comme pour une apothéose finale, le petit bâtiment d'en face, condamné à la démolition prochaine. Elles redonnaient un certain éclat à son pignon sans prétention, à son perron latéral et à sa ceinture étriquée de verdure, dernier vestige du pré Guerraz.

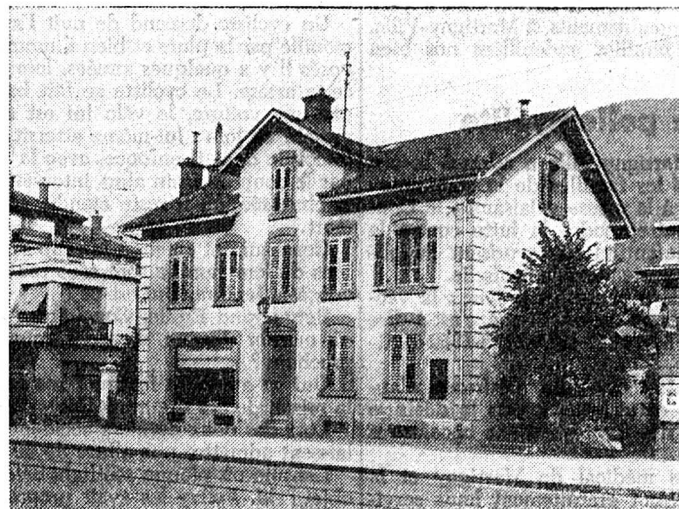
Construite sur les ruines d'un incendie, la modeste bâtisse rectangulaire semblait trouver tout naturel ce feu d'artifice d'adieu. Dans l'artère où les immeubles nouveaux rivalisent de hauteur, elle se résignait mal à jouer le rôle de parente pauvre.

C'est qu'elle avait connu des jours plus fortunés. Sur l'avenue de la Gare, ouverte en 1878 et plantée de cerisiers, l'échoppe du

inauguration de la voie ferrée Evian-Saint-Maurice, prolongée jusqu'à Martigny, et réception triomphale du premier train de la compagnie de la ligne d'Italie, en 1856 ; puis, le temps d'enlever sa casquette, installation des orgues de Merklin en 1871, où il participe en qualité d'organiste.

Un homme aussi multiple devait se délecter à observer le défilé cosmopolite des étrangers dans le parc de sa demeure. Mais il dut cependant cesser l'exploitation des bains, et vit son idée reprise par la société qui s'installa à l'avenue de la Gare. Pour dix ou douze sous, les amateurs d'hygiène pouvaient jouir du confort d'installations up to date. Si les voyageurs en étaient charmés, il semble que les indigènes n'en aient eu cure, et que l'établissement ait connu des saisons

Une belle réalisation démontrant la vitalité des coopérateurs



L'ancien bâtiment qui fut démolì

(Photos Darbellay, Martigny)



La façade principale actuelle

cordonnier Copt s'étant avisée de flamber, on projeta de la remplacer par un bâtiment commercial plus imposant. La Société de l'installation des bains acquit en 1895 une parcelle de ce vaste pré Guerraz qui verdoyait depuis l'Hôtel de l'Aigle en direction de l'est, sur près de 300 mètres. La dite société confia la construction de son immeuble à M. Franc, un Martigneraïn établi à Monthey, et en remit l'exploitation à Mme R. Morand. Dès lors, et selon un guide touristique du début du siècle, « le voyageur fatigué de sa course fut charmé de trouver à l'entrée de la ville un établissement de bains. » *

Le mérite d'avoir songé au confort des étrangers revient cependant à M. Charles Luy, un personnage original qui semble sortir de l'imagination d'un Giraudoux. Chef de gare et compositeur, il habitait à l'avenue du Simplon, en face de l'Hôtel de la Tour, le collège actuel. Il s'avisa très tôt d'ouvrir des bains publics à l'usage des touristes fourbus et crottés qu'il voyait descendre de l'impériale, sous les ombrages du tilleul et des conifères de son jardin.

Martigny était en pleine transformation à cette époque, et nous retrouvons M. Luy lors de plusieurs inaugurations qui font date ;

mortes. J'en veux pour preuve la réflexion dépitée de Mme Arbenz-Lugon, dont la nièce tint les bains après Mme Morand. « Les Martigneraïns ne se lavent pas !... » Ces paroles imprudentes firent le tour de la ville, et certains en ressentent encore aujourd'hui l'offense !

En 1908, la maison des bains passa par acte de vente aux mains de MM. Pillet et Darbellay, imprimeurs. Voilà un brevet d'ancienneté dans le métier qui fait honneur au propriétaire du « Rhône » ! Peut-être la disparition de son ancienne imprimerie lui a-t-elle donné un pincement au cœur ?

Quand la pelle mécanique abattit les parois et les boiseries, des reçus et des factures des premiers clients de M. Pillet revinrent au jour, s'envolant sous la bise de Martigny.

Avec ces papillons jaunies, calligraphiés d'une plume soigneuse, avec les décombres de la petite maison des bains où s'imprima pendant plusieurs années le premier journal local, c'est un peu du Martigny d'hier qui est parti en poussière...

Il était équitable que la chronique locale d'aujourd'hui lui consacra quelques lignes d'adieu.

G. Z.

* « Guide de Martigny et environs », par M. J. Emonet.

Souvenirs d'un vieux coopérateur

1908

Une date que les coopérateurs de Martigny et environs ne doivent pas oublier. C'est, en effet, l'année de fondation de notre Société coopérative de consommation.

Convoquée au début de l'année par un comité d'initiative, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Martigny-Ville, l'Assemblée entend un exposé de M. Pronier, rédacteur, délégué de l'Union suisse des sociétés de consommation, à Bâle, adopte les statuts proposés, décide d'ouvrir le plus tôt possible un magasin de vente, nomme, séance tenante, un Conseil d'administration de cinq membres élus pour trois ans et dont le premier président fut M. Jules Tissières, avocat et député.

Conformément au désir exprimé par l'Assemblée, le Conseil d'administration fait diligence et le

1^{er} avril de la même année

un magasin de vente, sis au rez-de-chaussée du bâtiment de feu Jules Desfayes, à la rue du Collège, est ouvert aux coopérateurs.

Deux employés assurent le service : un gérant et une vendeuse.

Le Conseil d'administration passe un contrat avec feu Félix Gaillard pour la fourniture du pain et autres articles de boulangerie, en utilisant le four de la famille Gaillard, rue de l'Hôpital.

Les affaires se développent lentement mais sûrement et la Coopérative ouvre un deuxième magasin,

en face de l'église, dans un bâtiment qui devient sa propriété quelques années plus tard.

Puis se suivent à une cadence rapide, l'ouverture des magasins de la Bâtiaz, de Martigny-Bourg et de Martigny-Croix.

C'est enfin, quelques années plus tard, l'ouverture d'un magasin à la rue de l'Hôpital et celui de Bornier.

En 1912, transfert du magasin de la rue du Collège à l'avenue de la Gare, au rez-de-chaussée du bâtiment de la famille G. Morand. Il y restera jusqu'à fin décembre 1955.

En 1933

la Coopérative fête son vingt-cinquième anniversaire. A cette occasion, un modeste cadeau-souvenir est délivré aux quelque 800 membres de la société.

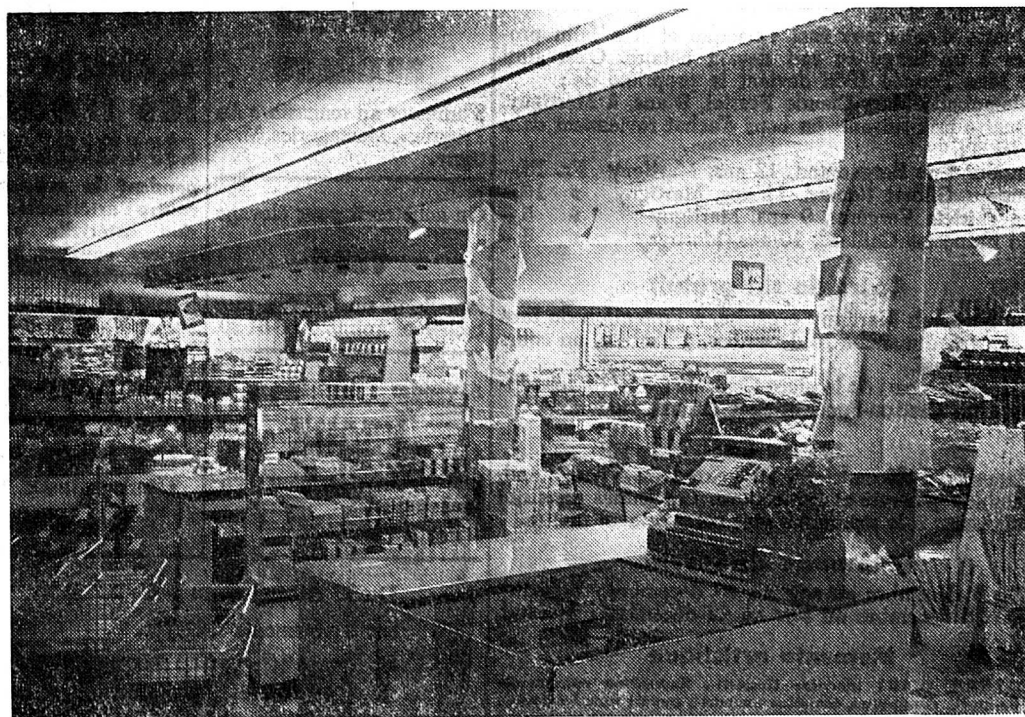
Vers 1940, vu la nécessité, la Coopérative construit sur son terrain, près de la gare aux marchandises, un immeuble suffisamment grand pour servir d'entrepôt, pour l'installation de deux fours de boulangerie et local de fabrication, des silos pour charbon, cave et bureau, ainsi qu'un appartement pour le chef boulanger.

Aujourd'hui, la Coopérative est installée modernement, son activité s'étend dans la vallée de Salvan et dans le district d'Entremont.

Nous lui souhaitons plein succès et un développement constant, pour le plus grand bien des populations qu'elle est appelée à desservir.

A. S.

Vue générale intérieure du nouveau magasin.



Les maisons ayant travaillé à la construction du bâtiment de la Société coopérative de consommation L'Avenir

Architecte : MARIUS ZRYD, Martigny

CONFORTI FRERES, MARTIGNY
Démolition, maçonnerie

ANDREOLI FRERES, SION
Porte basculante arrière-magasin

ASCENSEURS S. A., SCHAFFHOUSE
Ascenseur cage d'escalier

BASSI, MENUISIER, MARTIGNY
Portes intérieures

BAUMANN, HORGEN
Stores

BESSARD & CASSAZ, MARTIGNY
Peinture, gypserie, 1^{er} étage

BRUCHEZ S. A., MARTIGNY
Installation courant force et téléphone

BUREAU D'ETUDE ET GENIE CIVIL, SION
Calculs, béton armé

BUTHEY L., MARTIGNY
Gypserie-peinture, cage escalier

CHAPPOT & FILS, MARTIGNY
Gypserie-peinture, 3^e étage

D'ANDRES FRERES, MARTIGNY
Monte-charge magasin

ELECTRICITE S. A., MARTIGNY
Lustrerie des magasins

FLUCKIGER R., MARTIGNY
Chauffage, installations sanitaires

FROSSARD & Cie, MENUISIER, MARTIGNY
Menuiserie intérieure

GENEUX-DANCET, SION
Etanchéité terrasse

GRAND A., MARTIGNY
Gypserie-peinture 4^e étage

GIROUD A., MARTIGNY
Transf. anciennes inst. de Werra

GUALINO R., MARTIGNY
Glaces des magasins

GUERA G., ELECTRICITE, MARTIGNY-CROIX
Machine à laver Wyss Mirella

ITEN R., MARTIGNY
Aménagement magasin

LANDRY J., MARTIGNY
Peinture façade

LETTINGUE & MEUNIER, MARTIGNY
Peinture, gypserie, 2^e étage

MARET PIERRE, MARTIGNY
Menuiserie extérieure

MERMOUD FELIX, MARTIGNY
Nettoyages

MORET EMILE, MARTIGNY
Linoléums et sols divers

PACHOUD JEAN, MARTIGNY
Carrelages et sols

PORCELLANA, MARTIGNY
Parquets

PEYLA, MARTIGNY
Aménagement magasin

RIGHINI CH., MARTIGNY
Serrurerie vitrines et porte entrée

ROSSA RENE, MARTIGNY
Serrurerie

SERVICES INDUSTRIELS
Installation lumière

STRAGIOTTI MARCEL, MARTIGNY
Couverture ferblanterie

VALLOTTON, MARTIGNY
Frigorifiques Forster

WYDER A., MARTIGNY
Charpente

Rétrospective

Il y a une année, notre magasin self-service semblait à une fourmilière où s'affairaient les ouvriers de toutes les professions. Les artisans de Martigny, à qui un délai très court avait été fixé pour l'exécution des divers travaux, avaient engagé une véritable course contre la montre pour respecter leur signature. Le 22 décembre, date prévue pour l'ouverture, tout était prêt. Les plus optimistes parmi les responsables

de notre société, comme du reste le public qui suivait jour après jour l'avancement des travaux, en étaient stupéfaits.

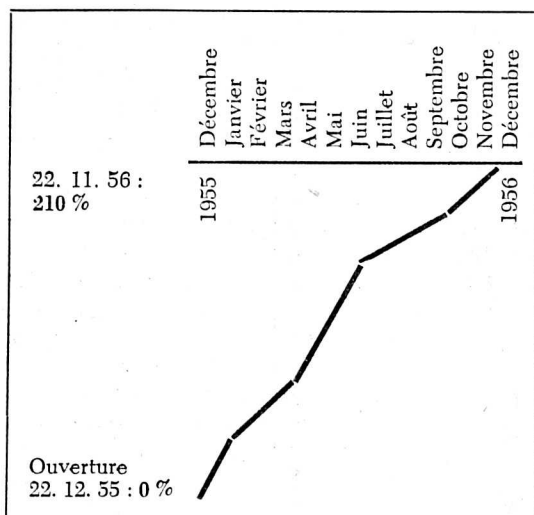
En quelques semaines, créer un magasin de cette importance, l'agencer et le ravitailler, constituait un tour de force qui fait honneur à tous ceux qui y contribuèrent.

Les rayons ménagers du self-service



Depuis le début de 1953, lorsque notre Conseil d'administration a été remanié et rajeuni, sa préoccupation principale fut de mettre à la disposition de nos sociétaires et du public en général, un local de vente adapté aux exigences modernes en tenant compte de l'importance commerciale réelle de notre entreprise.

Chacun se plaît à reconnaître que nous y avons parfaitement réussi. Le schéma qui suit donne une idée exacte du succès obtenu à ce jour, comparativement au chiffre d'affaires de l'ancien magasin.



Il ne fait aucun doute que ce magasin répondait à un besoin pour notre population. De plus en plus nombreuses sont les ménagères qui désirent être rapidement servies, sans pour autant qu'elles soient privées de la ristourne.

C'est que la « Coop » accorde 6 1/2 % d'escompte à ses sociétaires, tout en vendant des articles de choix à des prix supportant n'importe quelle concurrence.

Dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant si notre self-service rencontre la faveur des consommateurs.

Soulignons également que nos succursales du quartier de Plaisance, de Vers-l'Eglise, de La Bâtiâz, du Bourg et de La Croix accusent toutes une augmentation de leurs ventes.

Notre principe ne consiste du reste pas à « attirer » le client dans un seul grand magasin placé au centre des affaires; nous nous mettons au service de la clientèle dans les plus petits villages de la montagne. C'est ainsi que notre société compte actuellement seize succursales réparties dans trois districts. En plus des magasins énumérés ci-dessus, des succursales « Coop » existent et exercent un rôle important de stabilisation des prix, aux Marécottes, Salvan, Bovernier, Orsières, Verbier, Le Châble, Montagnier, Champsec, Lourtier et Sarreyer.

L'Avenir

C'est le nom de notre société mais nous l'utilisons ici pour examiner la situation en perspective.

Nous sommes maintenant « outillé » pour marcher de l'avant. Le bel immeuble que nous possédons à l'avenue de la Gare est ni plus ni moins que notre carte de visite. Elle vous annonce que vous trouverez dans nos magasins tout ce dont vous avez besoin à des conditions convenables et que vous y rencontrerez un personnel aimable et à la hauteur de sa tâche.

L'avenir est au mouvement coopératif; nous nous efforcerons, dans la mesure des possibilités, d'œuvrer toujours en faveur des très nombreux coopérateurs et coopératrices de Martigny et environs.

P. Arlettaz

président du Conseil d'administration.



Bonnes fêtes avec les articles de la Coopé!



POULETS 350

prêts à rôtir la livre

ANANAS 160

10 tranches la boîte

MALAGA 250

doré, vieux le litre

MORTADELLE 330

de fête, qualité „BELL“ la pièce d'env. 500 g.

BISCUITS 120

de fête le paquet
Mélange « Surprise » 230 g.

TOUJOURS LA QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX!



LARMES

Roman d'Emile Anton

fécondes

Feuilleton du « Rhône » 14

Celle-ci s'efforçait de formuler des remerciements qu'il écartait d'un geste.

Car il se montrait, pour la protégée de sa femme, d'une grande libéralité. Julie disposait, pour ses besoins et ses toilettes, d'un large crédit dont elle usait, d'ailleurs, avec discrétion; et Lucienne avait, comme argent de poche, une importante mensualité. Mais elle ne s'en servait qu'avec répugnance et seulement dans des buts charitables.

Elle atteignit la fin de ses études, couronnées, à dix-sept ans, par l'obtention du baccalauréat dans de brillantes conditions. Le lendemain, sans avoir revu Raymond Dussartre, absent de Paris lors de son passage, elle se retrouvait à Beaulieu, avec Julie.

Elle lui parlait de la vanité de ses succès dont aucun parent ne se réjouissait. La vieille gouvernante réfléchit un instant, puis se décida:

— Mon enfant, vous êtes maintenant une grande et jolie jeune fille.

« Vos études sont terminées. J'ignore ce que décidera pour vous M. Dussartre.

« Je sais, par les confidences de votre pauvre marraine, qu'un notaire parisien détient, sous enveloppe scellée à votre nom, le secret de votre naissance.

« Il vous le communiquera le jour de vos dix-huit ans. C'est votre mère qui l'a voulu ainsi.

— Pourquoi me dire cela, ce soir, tante Ju?

— Parce que je vous ai vue triste et je devais vous transmettre cette confiance quand je le jugerais à propos.

« J'ai pensé que l'heure était venue.

« A trop attendre, je risquais de n'avoir pas le temps de m'acquitter de la promesse faite à Mme Catherine.

— Que veux-tu dire?

— Rien, ma chère petite, mais, vous savez, à mon âge, il ne faut plus trop compter sur un long avenir.

— Es-tu malade, Julie?

« Julie, ne me quitte pas! Je n'ai que toi! Ne me laisse pas seule.

— Allons, allons, voulez-vous ne pas vous mettre en tête des choses folles! Qui parle de vous abandonner?

« Je veux vivre pour voir ma Lucienne mariée, heureuse.

— Oh! mariée... heureuse... tu rêves, Julie...

— En tout cas, n'oubliez jamais que Mme Rivoire est pour vous une amie très sûre.

— Ses lettres me réconfortent.

— Allez la voir chaque fois que vous le pourrez si, un jour, je n'étais plus là.

— Décidément, Julie, tu me caches quelque chose! Tu es trop triste pour n'avoir pas une raison.

— On a toujours du chagrin quand on songe aux jours à venir d'une enfant qu'on a élevée, aimée, et qu'on ne suivra pas dans l'existence aussi longtemps qu'on le voudrait.

Julie mourut le lendemain.

Dès qu'elle eut ses premiers étouffements, le docteur, appelé, diagnostiqua une crise cardiaque.

A Lucienne, affolée, il confia que la pauvre femme avait le cœur bien fatigué.

— Elle est usée, dit-il. Un miracle seul pourrait la sauver.

Le miracle ne se produisit pas.

Lucienne accompagna sa vieille amie au petit cimetière de Beaulieu. M. Dussartre, avisé par téléphone, avait répondu:

« Faites acheter une concession et commandez une dalle. Je ne puis m'absenter de Paris. Rentrez ou restez à la campagne, selon votre désir. Je pense me rendre en Normandie sous peu. »

La jeune fille décida de rester.

Elle vécut quelques jours d'atroce désespoir.

Le ménage Dominique, qui assurait la garde du domaine, suffisait au service, mais n'apportait aucune délicatesse à faire oublier à Mlle Mansour la mort de Julie.

Maria Dominique, une femme maigre aux yeux de rapace, la servait à table sans mot dire. Elle posait le plat, le reprenait, apportait la suite.

Jamais une attention aimable ni un sourire.

Le mari surgissait d'un massif de fleurs, se dressait derrière une plate-bande, soulevait sa casquette et se taisait.

Elle sentait leurs regards dans son dos lorsqu'elle les avait dépassés.

Elle devinait leur surveillance continue.

Pourquoi, sur l'ordre de qui l'espionnaient-ils ainsi? M. Dussartre leur avait-il commandé cette attitude?

Le manoir lui paraissait immense et hostile.

Le soir, les vieux planchers craquaient. Elle croyait entendre des pas dans le couloir. Elle vivait avec ses mortes: sa mère, un pâle visage amaigri; sa marraine, un doux portrait de madone; tante Julie, aux traits maternels.

« Mes chéries, gémissait-elle, pourquoi m'avez-vous laissée seule? Que puis-je faire sans vous dans la vie? »

Elle s'endormait en larmes et se réveillait avec un soupir de tristesse.

« Vivre encore un jour! Vivre!... »

Pour fuir cette atmosphère d'hostilité qui l'écrasait, elle entreprit de longues promenades dans le parc.

Il étendait très loin ses frondaisons touffues. Le calme des sous-bois paraissait apaisant à Lucienne.

Elle errait dans les grandes allées, puis revenait, le soir, à pas lents.

Un jour, un galop de cheval lui fit tourner la tête.

Un cavalier débouchait d'un sentier.

Monté avec une aisance que les connaissances d'équitation de Lucienne lui permirent aussitôt d'apprécier, sur un magnifique bai brun, il était vêtu avec une sobriété d'une suprême élégance. Son strict

costume de fin drap feuille morte moulait un corps de sportif délié. Le feutre qu'il ôta pour saluer découvrit une épaisse chevelure blonde. Dans son clair visage de jeune Normand, deux yeux bleus brillaient. Ils se posèrent, admiratifs et rieurs, sur la jeune fille.

Celle-ci, un peu interdite, demeurait immobile au sein de la clairière, ne se doutant pas que sa simple robe blanche mettait admirablement en valeur sa taille élancée et sa peau brune sur laquelle des taches de soleil allumaient des reflets d'ambre.

— Je m'excuse, mademoiselle, de troubler vos rêveries solitaires et me présente en voisin égaré sollicitant un secours: Xavier de Coutraz de Puybrun, fils du propriétaire dont les bois jouxtent les vôtres.

« J'ai chevauché sans penser à rien, me laissant aller à mes songes tant et si bien que je me suis fourvoyé.

« Voulez-vous me remettre sur le bon chemin? Et surtout me dire à qui je devrai mon salut? »

Lucienne, malgré sa réserve native, ne put s'empêcher de sourire aux propos du jeune cavalier.

Il y mettait cette politesse un peu désinvolte, propre aux gens de bonne éducation qui se piquent de respecter les manières en paraissant ne pas les prendre au sérieux.

La conversation dura plus qu'il n'était nécessaire pour renseigner le promeneur perdu.

Elle avait commencé par des excuses, elle se termina par des remerciements et des souhaits de se revoir.

(A suivre.)

IMPORTANT CHOIX DE TAPIS

Visitez notre exposition à Martigny



Carpettes bouclées

particulièrement avantageuses, teintes modernes :
165x230 cm., de Fr. 70,- à 125,-
200x300 cm., » » 98,- à 213,-

Tapis de laine

dessins orientaux ou modernes :
170x240 cm., de Fr. 180,- à 250,-
200x300 cm., » » 215,- à 450,-

Tour de lit

2x70x140 cm., de Fr. 125,- à 250,-
1x90x350 cm., suivant qualité

Passage bouclé

poil de vache, qualité supérieure :
largeur 70 cm. Fr. 16,90
» 90 cm. » 22,-
» 120 cm. » 32,-

Passage coco

Jacquard, qualité résistante :
largeur 70 cm. Fr. 8,50
» 90 cm. » 10,90
» 120 cm. » 14,50

Demandez notre prospectus de tapis

A. GERTSCHEN FILS ^S/_A
MEUBLES — TAPIS — LINOS
BRIGUE — MARTIGNY-VILLE

A l'imprimerie Pillet, Martigny: Billets de la Loterie Romande



Tout ce que le fin bec d'un gourmet, petit ou grand, peut désirer, vous le trouverez chez „MERCURE“

Une surprise toute spéciale:

Au cours de notre année jubilaire, notre „Boîte Maison Or“ a rencontré un tel succès que nous avons créé pour les fêtes prochaines 4 boîtes de compositions différentes:

Pralinés Kohler, foncés

Pralinés Kohler, clairs et foncés

Pralinés Kohler, assortis avec bonbons aux liqueurs

Pralinés Cailler, „Femina“

Ce sont là des assortiments comprenant précisément les pralinés les plus appréciés des connaisseurs.

Chaque „Boîte Maison Or“ contient

500 g net = 8 francs avec 5% de rabais

Nous vous offrons donc ces excellents pralinés au même prix que ceux vendus au détail, la boîte dorée n'étant pas comptée.

Profitez-en!



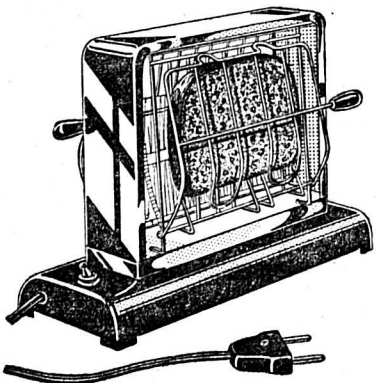
„MERCURE“

Maison suisse de chocolats
et denrées coloniales



MIGROS

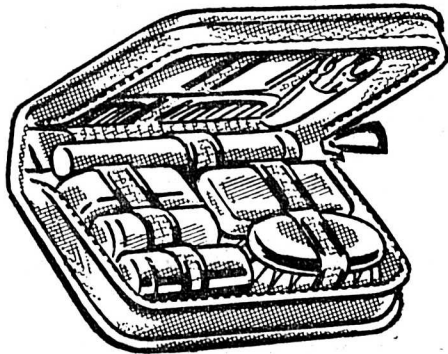
Quelques suggestions pour vos cadeaux de fin d'année



GRILLE-PAIN

de fabrication suisse — conçu selon les nouvelles prescriptions de l'ASE.

220 volts, 450 watts
19,50



Trousse de toilette pour messieurs

cuir doublé, fermeture éclair **10,- et 16,-**

La belle porcelaine Seltmann

Service à moka 6 personnes, à partir de **14,50**
déjeuner / thé 6 personnes, à partir de **29,-**
dîner 6 personnes, à partir de **58,-**



PÈSE-PERSONNE

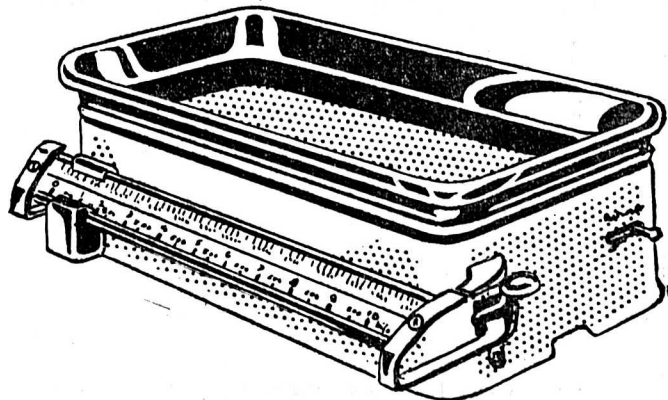
Contrôlez votre poids tous les jours, il y va de votre santé

25,-

Balance de cuisine

avec plateau nickelé pesant jusqu'à 10 kg. 500

19,50



Dès aujourd'hui

Le Rhône est envoyé **gratuitement**

à tout nouvel abonné pour 1957

Une année: **15 francs**

L'inondation du Rhône en 1790

L'article que nous donnons ci-après est la reproduction littérale du rapport d'une commission instituée en 1790 par le sénat du Valais (rapporteur Jean-Hyacinthe De Lovina) pour étudier les causes d'une inondation survenue sur les territoires de Riddes, Leytron, etc., et les moyens d'y remédier. Nous sommes redevables de cet intéressant document à un de nos abonnés qui a bien voulu le mettre à notre disposition, en espérant intéresser les lecteurs du « Rhône ».

L'année 1790, le 7 juin, les Illustres et Magnifiques Seigneurs Députés et Juges, délégués de la part du Souverain Etat du Vallais en Diette de May proche passée savoir, Gaspar Eugène Stokalper, Baron de Duin, Juge du L. Dixain de Brigue, et ci-devant gouverneur de Saint-Maurice, Pierre Antoine Preux, Capitaine general et ancien grand Châtelain du Dixain de Sierre, François Joseph Andenmatten, grand Capitaine et plusieurs fois Juge du Dixain de Viège, ancien Gouverneur de Saint-Maurice, se sont transporté le matin derrier le Chateau de Saillon avec les Parties plaidantes pour prendre vision locale du grand Degat et Devastation fait à la Campagne de Saillon par l'Irruption du Rhone, qui a ensablé et détruit quasi le tiers des Paquiers et Isles de dit Saillon, après cette Inspection prise, la haute Deputation se rendit au bord du Rhone proche l'Irruption et vers la Barriere en question faite en Eperon, ou ils examinerent la Ligne demarquée pour les Barrieres la direction de cet Eperon a quelques toises au dessus de l'Irruption, les Parties debattirent et alleguerent des raisons de part et d'autre produisirent des Actes, principalement l'Ordonnance de 1776. On remonta le long du Rhone du coté de Saillon et Leytron en visitant la Situation, l'Etat des Barrieres et des Endroits mentionnés dans ditte Ordonnance.

De retour à Saint-Pierre à l'auberge du Bouquetin la haute Deputation siegeante sont comparu les Sieurs Châtelain et Banderet Cheseaux et Jean Pierre Romanan ancien Châtelain et Sindic au nom de la Communauté et Ville de Saillon et le Sieur Pierre Pertuzaud, ancien Lieutenant de et au nom de la Communauté de Leytron, les quels en consequence du Resultat souverain emané en dernière Diette portant, qu'une Vision locale soit faite par les préfats Illustres et Magnifiques Seigneurs ont premierement eu l'honneur de faire voire aux Seigneurs Deputés depuis le Derrier du Chateau de Saillon au Lieu dit le Sentier de Nombies, que leur campagne a été extremement endommagée par une Irruption du Rhone faite il y a environ sept ans, de la, ils ont fait voire aux préfats Seigneurs Deputés une petite Barriere faite en eperon dans le Rhone au lieu dit au fond du Clou de Bœuf de Saillon au dessus de la Guillemande a une certaine distance plus bas des Sôles, qui sont appelée la Sôle double dans l'Ordonation de 1776 alleguants d'être obligé de faire pour le moment de ces Sortes de Barrieres en eperon afin de faire rentrer le Rhone dans son vieu Lit, ainsi que c'est l'intention du Gracieu Souverain, qui l'a assez clairement déclaré. « Primo », par le Jugement porté Ballivante Joanne Kreig en Datte du 13 mars 1701 : ou il est dit in parte qua, « Rhodani Cursus violentusdenno in vetereno facilius dirigatur ». « Secundo. » Par l'Instrument du 7 Avril 1701, signé « Grali Civis et Notarius Sedsis », par le quel il conste, que l'intention du Souverain est de pouvoir faire des Barrieres offensives en cas d'Irruption notable afin de faire rentrer le Rhone dans ses Lignes, et c'est precisement le Cas present, puisque l'irruption cy dessus motivé est vraisemblablement la plus forte, qui soit jamais arrivée, et que parconsequent il faut aussi plus de force que jamais pour le faire entrer dans la Ligne.

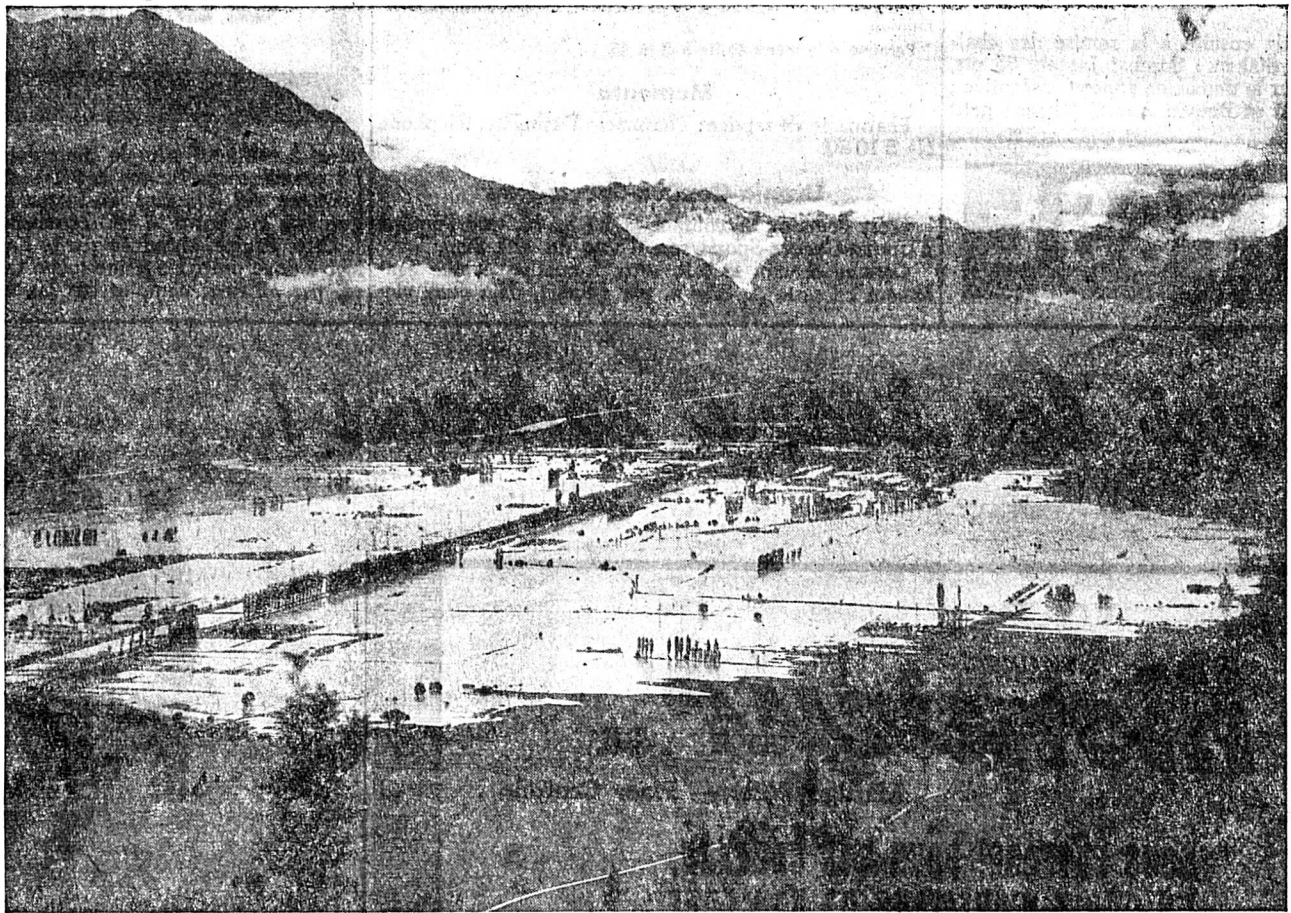
« Tertio. » Par l'Ordonation meme du 19 Decembre 1776, signé Gasner, Secrétaire d'Etat, qui laisse suffisamment entrevoire, que le Rhone doit être maintenu dans la Ligne.

Ajoutent pour un Coup, que la Barriere en eperon mentionnée se trouve encore en arriere de la Ligne du Rhone, ce que les Seigneurs Deputés pourront verifier lors de la Vision, qui se fera cet après midi du coté de Saxon, ou les dits Procureurs auront l'honneur de faire voire les Limites et arriere Limites du Rhone, qui existent encore, ou en montreront la place ou elles ont existé.

Les prédits Procureurs se declarent au reste, qu'ils sont prêts de suivre l'Ordonation de 1776, et que si par hasard la dite Barriere en eperon avançoit trop dans la Ligne du Rhone (ce qu'ils ne croyent point) ils la retireront pour autant aussitôt qu'ils seront parvenu à faire remettre le Rhone dans son vieu Lit, et tacheront toujours de le flatter pour observer la Ligne du Rhone selon l'intention de la dite Ordonation, mais en attendant ils demandent encore de pouvoir faire d'autres Barrieres semblables de distance à distance nécessaires toujours pour le meme But de barrer la dite irruption, et de faire rentrer le Rhone dans son Lit. Bien entendu sur les memes Conditions, qu'on vient d'avancer pour l'Eperon qui existe deja, et ils finissent pour un Coup en promettant de faire tout ce qui depend deux pour faire rentrer le Rhone dans son Lit l'Automne soit l'hyver prochain, avec toutes les Protestations admissibles de Droit.

A l'encontre ont l'honneur de comparoitre les Sieurs Jean Pierre Pellox Sindic moderne de Saxon accompagné d'honorable Jean André Rat Châtelain moderne, Jean Pierre Valet et Jean Balthazar Rat cy devant Châtelain du dit Saxon venant très humblement exposer en reponse des Communautés de Leytron et Saillon, qu'ils se croyent avoir été fondés à se plaindre contre

les travaux qu'ont fait dites Communautés au desavantage de celle de Saxon, Barrieres, que l'on soutient être hors de la Ligne du Lit du Rhone. « Secundo. » Que la Construction est monstrueuse, qui non seulement menace de causer plus de malheur a celui qui l'a construite, que contre celui, à qui elle a voulu nuire, et quoique l'Ordonance de 1776 et autres antérieures nommement de l'année 1690 le 18 May et 3 Avril 1691 confirmées en dernière Diette de May fassent mention d'établir que des Barrieres en droite Ligne, elles ne veuillent pas permettre la construction des Barrieres en forme d'Eperon, cependant dans cette Occasion pressante de remettre l'eau dans le Lit du Rhone, la Communauté de Saxon veut bien consentir, qu'il s'en construisse pour le moment, mais sans consequence pour la suite, dès que l'eau sera dans son Lit, et l'on ne consent dans la construction des eperons, qu'à Condition, qu'ils soient mieux construits suivant



Un souvenir encore récent : l'inondation de 1948

la Prudence, qu'exigent en pareils cas, c'est a dire a faire des eperons qui ne soient que pour flatter l'eau et non lui opposer des Barrieres aussi fortes et aussi déplacés, que celles qu'on a vu aujourd'hui, priant ces Illustres Seigneurs de prendre en Consideration la nécessité absolue d'ordonner aux deux Communautés de ne point construire des Barrieres sans les Voisines invitées, afin que les Communautés ne fassent pas des Depenses frustratoires en demolition de leur Ouvrage et pour eviter des Procès qui s'ensuivent toujours a la suite de ces entreprises faites sans Précaution et concluent pour le Coup à ce que cet Eperon offensif soit retranché et mis en biesaut pour flatter l'eau, declarant, ne voulant point s'opposer à la construction d'autres, moyennant qu'ils soient faits de la maniere qu'on a demandé en premier ; cette même Communauté de Saxon n'a point de ressentiment contre ses Adversaires, mais elle a grandement à Cœur le maintien de ses petits Communs, mais qui plus est encore de pouvoir garantir et maintenir le Chemin royal, dont il lui a tant coûté depuis quelques années, et qu'il verroit le Danger menaçant, si se construisoient des Barrieres offensives du coté de Saillon, prient donc les Illustres Seigneurs de se conformer à l'Ordonance de 1776 (sesse recommandando, etc.).

Ensuite le prédit Jour, 7 du Courant l'Après diné la haute Commission passa à la Visite des Barrieres de Riddes à sa Requisition tres humble accompagnés du Châtelain et Chargeayants du dit Lieu et on commença depuis le Pont du Rhone de Riddes, les Barrieres se trouventent en tres bon Etat, surtout l'Ecluse du Canal de Derivaz, qui demontre la bonne Conduite, assiduité de ceux de Riddes, qui se plaindre d'une Barriere faite par ceux de Leytron un peu plus bas de dite Ecluse dans l'Isle d'Amont, derriere Raveney, la quelle ils dirent être offensive, et à leur prejudice, qu'elle faisoit regorger l'eau et le Sable jusqu'au dessus de l'Ecluse, ce qui occasionnent un haussement du Rhone,

qui ronge le terrain de Riddes qui se trouve plus bas que celui de Leytron celui cy étant soutenu et relevé par les débordements de la Lozence, qui contraint ceux de Riddes a des Ouvrages plus forts et plus frequents ils protesterent en consequence que dite Barriere soit enlevée en partie, ceux de Leytron et Saillon protesterent aussi contre la Barriere de Riddes faites demi Lune comme très prejudiciable pour eux. De là on passa tout le long des Barrieres de Saxon, qui se trouvent très delabrées et tout a fait en mauvais Etat, de façon qu'il y a à craindre lorsque le Rhone sera remis dans son lit.

Le 8 Juin à Martigny dans l'Auberge de l'Aigle noir les Procureurs de Saillon et Leytron ont donné et remis au Greffe leurs Conclusions par écrit commençant, « les honorables Procureurs de Saillon et Leytron » finissant « vid. Sententiam 13 Martij 1701, etc., etc. », de laquelle Conclusion lecture a été faite en presence des Parties la haute Deputation siegeante, ensuite le meme Instant Monsieur le Châtelain moderne de Saxon Rar le jeune, et Monsieur le Banderet et Châtelain moderne de Saillon Cheseau ont déclaré devant la haute Deputation être d'accord pour l'endroit de la Limite du Rhone existante sur la rive gauche soit du coté de Saillon, mais on a pu approcher dite Limite à cause d'un Bras du Rhone.

Sur la demande faite par la Communauté de Martigny à pouvoir se presenter devant la haute Deputation à l'effet des dites Barrieres de Saillon alleguer leurs raisons et opposites, les Procureurs de Saillon et Leytron

maintenu et favorisés de dite Ordonance 1776, protestant, etc., etc.

Sur l'Allégation faite par ceux de Saxon, qu'il falloit des travaux forts pour remettre le Rhone dans son ancien Lit, Saillon et Leytron ont donné testimoniale et demandé l'inscription de dite assertion.

« Decisionum hujus Causæ latam 17 Junij vide inferius. »

Prononciation sur les Différents survenus entre Saillon Leytron, et Saxon Riddes Martigny a raison des Barrieres

Après exacte Visite faite, Examen sur les Lieux tant en deça qu'en dela du Rhone institué, tout ce que les Parties respectives Saillon et Leytron d'une part, et Saxon et Riddes de l'autre ont allegué et démontré relativement a cet Objet, bien pesé, les Illustres Seigneurs de la haute Commission declarent et prononce.

1° Que les Ordonations de l'Année 1776 Souverainement ratifiées doivent subsister et être observées en tous les Points, pour l'Execution et Observance des Articles en y celles contenus Ils exhortent de s'entreveiller et être exacts de part et d'autre a sy conformer pour autant que chacune y est comprise et assujettie.

2° Le Rhone ayant fait une Rupture considerable du coté de Saillon il y a environ sept Ans et devastant du depuis les Campagnes du dit Lieu et celles de Fulli, ceux de Saillon y ont construit un fort Eperon pour

ont protesté formellement que ceux de Martigny soyent écouté aujourd'hui ne s'étants pas trouvé à la Vision locale, par ainsi ont desisté, et que Monsieur leur Avocat n'aurait point paru contre dits Martignerins, s'ils s'étoient présenté le Jour indiqué et fixé pour la Comparoissance.

Le meme prédit Jour la haute Deputation a reçu en presence de la Contrepartie la Conclusion de Riddes et Saxon verbalement comme suit verbalement.

Les Procureurs de Riddes et Saxon ont l'honneur de Conclure, que le terrain au Sommet du Territoire de Saillon et Leytron est aussi beaucoup plus haut et relevé par la Lusence que celui vis a vis appartenant à Riddes, que la Barriere faite en demi Lune est construite suivant l'Ordonance de 1776, et faite avant l'irruption sur Saillon que l'Eperon risque de jeter le Rhone en entier sur Riddes et Saxon, persistent et concluent en consequence sur l'enlèvement du dit eperon et protestent pour tous frais et Depens occasionnés par ceux de Saillon et Leytron en vue de leurs Barrieres offensives.

Ensuite la haute Deputation, ayant admis à l'Audience ceux de Martigny en presence des autres Parties.

Se presenterent « Spectalz » Monsieur le Châtelain Tavernier et honorable Etienne Croz Sindics de Martigny, les quels intervenant sur la demande de ceux de Saillon et Leytron et se tenant a tout ce qui a été fait hier à la Vision locale et visite des Barrieres par ceux de Saxon et Riddes, ainsi qu'ils se sont déjà representé en consequence en par Supplique produite ce jourd'hui présentée en dernière Diette de May, et a teneur d'une Visite des Barrieres faite conjointement avec ceux de Saxon le 13 Avril de cette Année qu'ils ont produit et remis au Greffe, alleguant en outre que la grande Barriere de Riddes est faite d'après l'Ordonance de 1776. Demandent, que ceux de Saxon soient

pouvoir s'en garantir plus tot, ce que dans d'autres circonstances seroit opposé à l'Ordonation de 1776, mais comme cet Eperon dans la Situation actuelle paroit nécessaire, il pourra subsister pour contenir tant mieu l'impetuosité du Fleuve jusqu'à ce que le Rhone soit remis entierement dans son veritable et ancien Lit. Ce qui doit être fait et executé jusqu'au premier Maij 1791 par ceux, qui sont obligé de maintenir les Barrieres dans ces Districts, et lorsque le Rhone sera remis dans son ancien Cours, l'Eperon prédit sera enlevé. Et comme de ce coté la on n'est pas suffisamment pourvu des Bois pour effectuer cette Ordonance, ils pourront prendre le Bois nécessaire et autant, qu'il leur en manque du coté opposé dans les Isles de Riddes.

3° La Barriere existante du coté de Leytron embas la Lozence étant trop offensivement batie, il est ordonné de la retirer, et ceux qui l'ont établie, auront soin de la redresser au point qu'elle soit defensive, et qu'elle ne cause point de tort à leur vis a vis.

4° Ayant vu, que les Barrieres du coté de Saxon ne sont pas exactement selon la teneur de l'Acte precité de 1776, il leur est enjoint de faire meilleure diligence à l'accomplir et sur tout, lorsque le Rhone aura été remis dans son vieu Lit, de retablir leurs Barrieres depuis l'Epoque de la Rupture negligées et pour ainsi abandonnées.

5° Sur l'Objet des fraix occasionnés la haute Commission s'est unanimement déclaré, que les frais des Parties sont compensés, et les frais de la haute Deputation partagés entre les deux Parties par moitié. Ainsi Prononcé sous la Ratification et Approbation de la haute Assemblée de l'Etat le 17 Juin 1790 à Martigny dans l'Auberge de l'Aigle noir et lu aux deux Parties ensuite expédié un extrait a chacun dy celles.

En foi de tout ce que dessus

Jean-Hyacinthe DeLovina, Secrétaire.

VERBIER

Communications rapides
les dimanches dès le 16
décembre par le chemin
de fer Martigny-Le Châble.

Genève départ 0605
Lausanne » 0647
Martigny » 0738
Verbier arrivée 0853

Le télécabine de Médran 1500-2200 m.

le télésiège de Savoleyres (Pierre-à-Voir) 1600-2330 m.

et le nouveau grand téléski de Savoleyres

fonctionnent tous les jours dès le 15 décembre

Les restaurants des télésièges sont ouverts

1900-2330 m.

SION

Assemblée générale des sous-officiers

Un nombre réjouissant de membres a pris part mercredi soir à l'Hôtel du Midi à l'assemblée générale d'automne de la section de Sion et environs de l'Association suisse des sous-officiers, placée sous la présidence toujours appréciée du sgt Ernest Planche, qui salue spécialement la présence du plt André Bonvin, l'expert directeur d'exercice; du plt André Lambert, directeur d'exercice de la section de Lausanne; du Lt Serge de Quay, le champion de la course à pied bien connu, ainsi que celle du toujours jeune vétéran, l'app. Hermann Kreissel et du membre d'honneur, adj. Rodolphe Gentinetta.

Le président Planche fit un rapide tour d'horizon, laissant le soin à ses différents collaborateurs de préciser certains détails; il releva néanmoins le beau travail effectué au sein de la section.

Le plt André Bonvin passa en revue l'intense activité déployée durant cette année, au cours de laquelle les membres actifs ont dû non seulement terminer le programme central, mais aussi se préparer le plus sérieusement possible à participer aux Journées suisses des sous-officiers de Locarno. Ces concours ont démontré que la préparation de notre section était certes satisfaisante, tout en faisant apparaître quelques lacunes qui seront prestement comblées dans un avenir très rapproché.

Ce fut ensuite le tour du sgt Paul Favre de dire la bonne marche des tirs, puis le sgt Antoine Bortis tira les conclusions du Championnat suisse par groupes qui nécessita beaucoup de discipline et d'abnégation de la part des concurrents pour leur première année de compétition.

Le président procéda ensuite à la remise des challenges, répartis ainsi: 300 m.: Surchat Joseph, 55 pts, gagne le challenge pour la deuxième année consécutive; 50 m.: Planche Ernest et Bonvin André, 52 pts; petit

calibre: Ritz Othmar, 87 pts, gagne le challenge pour la deuxième année consécutive.

Les membres présents purent également admirer les différents trophées de section et surtout le magnifique vitrail de groupe, dont les cinq membres ont reçu la distinction individuelle, soit: Bortis Antoine, Schuttel Jean, Lorenz Antoine, Ritz Othmar et Borel Edouard.

Au Conseil général

Le Conseil général se réunira vendredi prochain dans la salle du Grand Conseil et traitera l'ordre du jour suivant: 1. Procès-verbal de la dernière assemblée; 2. Budget 1957 de la Municipalité et des Services industriels; 3. Crédits supplémentaires; 4. Emprunt des Services industriels; 5. Concession des eaux de la Morge; 6. Message concernant le Foyer pour tous et la patinoire.

Services religieux

Paroisse de la Cathédrale. — Le dimanche: 6 heures, messe basse, confession, communion; 7 heures, messe basse, confession, sermon, communion; 8 heures, messe des écoles, confession, sermon, communion; 9 heures, messe chantée, confession, sermon en allemand, communion; 10 heures, office paroissial, sermon, communion; 11 h. 30, messe basse, sermon, communion; 20 heures, messe du soir dialoguée, sermon, communion. La semaine: 6 heures, 6 h. 30, 7 heures, 7 h. 30, 8 heures, messes communion.

Paroisse du Sacré-Cœur. — Le dimanche: 6 h. 30, 7 h. 15, 8 h. 15, messes basses; 9 h. 15, office paroissial; 11 heures, messe basse; 19 heures, messe du soir et communion. La semaine: 5 h. 45, 6 h. 30, 7 heures, 8 heures, messes basses.

Eglise des Capucins: 5 h. 20, messe basse, communion.

Eglise de Saint-Théodule: 10 heures, messe pour les Italiens. Châteauneuf-Village: 7 h. 30 et 9 heures, messes, sermon, communion.

Paroisse réformée: Culte à 9 h. 45.

Memento

Pharmacie de service: Pharmacie Darbellay, téléphone No 2 10 30.

Urania-Genève-Sports-Sion

C'est demain, 15 courant, à 20 h. 30, que l'équipe d'Urania-Genève-Sports sera l'hôte du HC Sion.

Comme chacun le sait, cette formation évolue également en série A. Elle a, par ailleurs, déjà deux vic-

CINÉMA CORSO

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30)

Un cinémascope sensationnel!

avec

Clifton Webb et Gloria Grahame

● AUTHENTIQUE

Le reportage en fut publié par « Paris-Match »!

● PASSIONNANT

L'un des plus farouches secrets de l'Intelligence Service!

● FANTASTIQUE

Plus fort encore que l'Affaire Cicéron!

● AHURISSANT

Le secret du cadavre qui trompa Hitler!

L'HOMME QUI N'A JAMAIS EXISTÉ

Location 6 16 22



Vermouth
NOBLESSE

Voici les beaux cadeaux!

Le Magasin

Monsieur s. a.

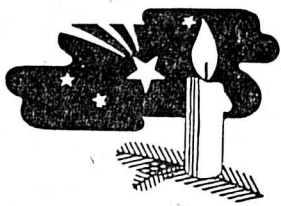
Martigny-Ville — Place Centrale

**VOUS PROPOSE, POUR VOS CADEAUX,
UN CHOIX D'ARTICLES DE BON GOUT**

Pullovers, gilets, chemises pour la ville et le sport, cravates, écharpes, foulards, etc. Robes de chambre

★ VOYEZ NOS VITRINES! ★

(Magasin ouvert lundi matin)



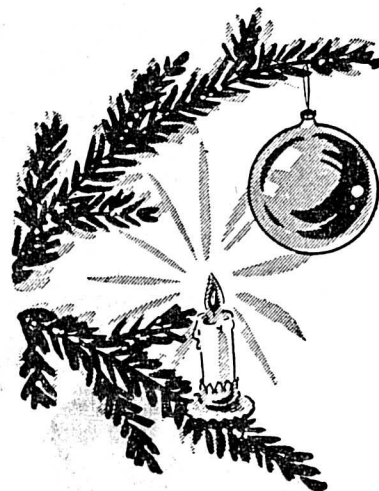
Pour Monsieur et Madame

Des cadeaux qui font toujours plaisir
Magnifique choix de boîtes

**CIGARES et CIGARETTES
CHOCOLATS**

Emballages de fête

Expédition partout
par le
Kiosque (Bâtiment Ducrey), Martigny-Ville
Place Centrale



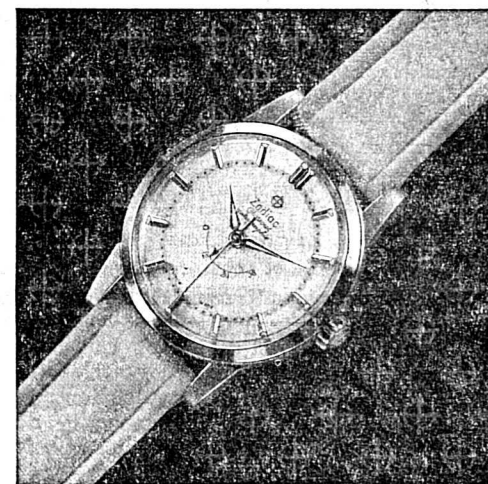
Vous pouvez vous aussi
maintenant faire du

CINÉMA

Modèles de tous prix

Photo **DARBELLAY** Martigny
Avenue de la Gare

Zodiac

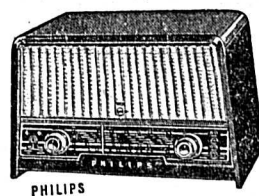


ZODIAC GLORIOUS
Autographic

La montre automatique, élégante et robuste,
avec indication constante de réserve de marche

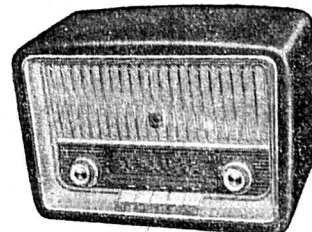
En vente chez:

Moret
Horlogerie - Bijouterie
MARTIGNY



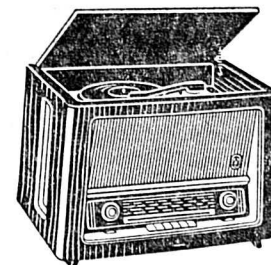
198,—

3 gammes d'ondes
6 lampes - Antennes Ferrit



278,—

3 gammes d'ondes
6 lampes - Antennes Ferrit
Double tonalité



655,—

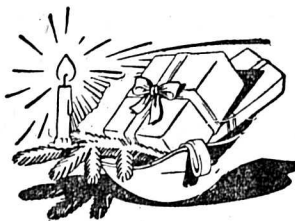
Radio-Cramo
3 vitesses - Microsilicon
Pick-up 7 gammes
Antenne Ferrit

Grandes facilités de paiement

Reprise de votre ancien poste aux meilleures conditions
Maison spécialisée uniquement en radiotechnique

ELECTRA • Radio - Télévision • **SION**

Concessionnaire PTT - Rue des Remparts - Tél. 2 22 19



Les beaux cadeaux utiles et durables

Un choix magnifique pour toutes les bourses

Manteaux, tailleurs, robes, blouses

Nos pullovers « Tricot-Chic » et « Succès-Fou »
Pantalons fuseaux « Elastique »

Chez **Marie France**

Confection et mesure pour Dames ★ Martigny-Ville ★ Place Centrale

VOYEZ NOS VITRINES

Jean GABIN trompe à
L'ÉTOILE
dans
Voici le Temps des Assassins



avec
Danièle DELORME
★
Jusqu'à dimanche 16 (dimanche 14 h. 30 et 20 h. 30)
★ sous 18 ans Interdit

Dimanche 16 à 17 heures et lundi 17 :
Un grand film d'aventures en TECHNICOLOR
TANGANYIKA
avec VAN HEFLIN et RUTH ROMAN

Samedi 15 : RELACHE
Soirée de l'Octoduria

SPECTACLES

Une magistrale réussite du cinéma français à l'Étoile

Jusqu'à dimanche 16 (dimanche 14 h. 30 et 20 h. 30). Après le triomphe obtenu par « Les hommes en blanc », voici un autre grand succès, la nouvelle magistrale réussite du cinéma français : **VOICI LE TEMPS DES ASSASSINS**. Mis en scène par Julien Duvivier, ce film de toute grande classe est interprété par l'incomparable Jean Gabin et par Danièle Delorme qui, dans le rôle d'une jeune fille au visage d'ange et à l'âme de démon, fait une des meilleures créations de sa carrière. Un film extraordinaire à l'atmosphère dramatique intense où l'angoisse croît de minute en minute jusqu'au dénouement brutal des plus inattendus !

Retenez vos places. Location permanente, tél. 6 11 54. (Interdit sous 18 ans).
Samedi 15 : relâche, salle réservée à la soirée de la Société de gymnastique « Octoduria ».

Dimanche 16, à 17 heures et lundi 17 : un grand film d'aventures dans la jungle... la jungle avec ses merveilles, avec ses trésors, avec sa faune : **TANGANYIKA**, la terre interdite, au cœur de l'Afrique... un coin de terre dirigé par un homme cruel et ambitieux, un blanc dégénéré...
Ce puissant drame d'aventures en flamboyantes couleurs, est interprété par Van Heflin et Ruth Roman.
Dès mardi, un immense éclat de rire avec Fernandel dans **LE COUTURIER DE CES DAMES**.

Un cinémascope sensationnel qui passionne le public au Corso

Cette semaine comme prélude à la grande période des Fêtes, qui vous apportera des films exceptionnels durant ces prochaines semaines, le Corso présente l'histoire authentique la plus ahurissante jamais révélée : **L'HOMME QUI N'A JAMAIS EXISTÉ**, avec Clifton Webb et Gloria Graham, réalisé en cinémascope et en couleurs. L'un des plus farouches secrets de l'Intelligence Service enfin dévoilé : le secret de la fameuse opération « chair à pâté »... l'histoire véridique du cadavre qui trompa Hitler... le plus passionnant des films d'espionnage qui vous ait été présenté depuis longtemps. Plus fort encore que la célèbre Affaire Cicéron. Si jamais le qualificatif de « sensationnel » a été mérité par un film c'est bien par celui-ci. Cette histoire authentique dont le reportage fut publié par Paris-Match vous montrera comment un cadavre changea le cours de la guerre... Vous devez voir ce film. Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30), location tél. 6 16 22.

ATTENTION ! La direction du Corso informe et rappelle à tous les jeunes qu'ils doivent désormais se munir d'une pièce d'identité pour justifier de leur âge. L'entrée du cinéma pourra leur être refusée sans cette pièce, ceci selon le dernier arrêté du Conseil d'Etat. Facilitez notre tâche en vous procurant cette pièce et en nous la présentant. Merci.

Saxon - Cinéma Rex

Jusqu'à dimanche 16, le plus beau des sujets... le plus lu des romans... le plus attendu des films qui font l'honneur et la gloire du cinéma français !

LES HOMMES EN BLANC, avec Raymond Pellegrin, Jeanne Moreau, Jean Chevrier et Fernand Ledoux. Réalisé d'après le célèbre roman du Dr Soubiran, ce film vous conte la vie de dévouement, la vie dure mais exaltante de ces hommes à qui vous livrez votre corps et souvent votre âme. Mais que savez-vous de leur activité ? Ils ont aussi des passions, des luttes, des déboires...

Bagnes - Cinéma

VOYAGE SANS ESPOIR. Un grand film policier de Christian-Jaque. Un drame d'atmosphère qui vous maîtrisera par sa puissance. Le scénario est dû au grand écrivain français Pierre Mac-Orlan. Il se distingue par cette psychologie pénétrante et fine qui est le propre des films français de qualité. La distribution est particulièrement brillante et réunit autour de Jean Marais, Simone Renant, Paul Bernard, Louis Salou et Lucien Coedel. Samedi 15 et dimanche 16 décembre, à 20 h. 30. Interdit sous 18 ans.

Ardon - Cinéma

LE MONDE LUI APPARTIENT. Les temps héroïques et mouvementés des fiers trois-mâts voguant sur les mers lointaines sont ici reconstitués à l'écran dans toute leur sauvagerie beauté. Réverie, hardiesse, bravoure, audace, amour et éléments s'affrontent et en font un spectacle captivant que rehausse encore les belles couleurs de technicolor. Samedi et dimanche, à 20 h. 30.

ONDES ROMANDES
(Extrait de Radio-Télévision)

SAMEDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour !... 7.15 Informations. 7.20 Disque. Premiers propos. Concert matinal. Aubade populaire. 11. Emission d'ensemble. 12.00 Variétés populaires. 12.15 Ces goals sont pour demain... 12.30 Fanfares et harmonies romandes. 12.45 Informations. 12.55 La parade du samedi. 13.20 Plaisirs de longue durée. 14.00 Arc-en-ciel. 14.30 Micro et sillons. 14.45 Pour les amateurs de jazz authentique. 15.15 La Table ronde des institutions internationales. 15.35 Musique légère. 15.45 La semaine des trois radios. 16.00 Musique de danse. 16.30 Le rideau et l'étrange. 17.00 Moments musicaux. 17.15 Swing-Sérénade. 17.45 Le club des petits amis de Radio-Lausanne. 18.25 Cloches du pays. 18.30 La Coupe de Lausanne (hockey sur glace). 18.45 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.45 Disque. 19.50 Le quart d'heure vaudois. 20.10 Le pont de danse. 20.15 Le rallye de Radio-Lausanne. 23.15 Fin de l'émission.

DIMANCHE : 7.10 Radio-Lausanne vous dit bonjour !... 7.15 Informations. 7.20 Disque. Premiers propos. Concert matinal. 8.00 Requiem. 8.40 Suite La Piémontaise, Couperin. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.05 Chant et orgue. 11.35 Le disque préféré. 12.15 Actualité paysanne : L'agriculture tessinoise. 12.30 Le disque préféré. 12.45 Informations. 12.55 Le disque préféré. 14.00 Lectures animées. 15.00 Musique de danse. 15.15 Reportages sportifs. 17.00 L'heure musicale. 18.20 Le courrier protestant. 18.30 Disque. 18.35 L'émission catholique. 18.45 Instantané et résultats sportifs. 19.15 Informations. 19.25 Le monde, cette semaine. 19.50 Escales... 20.15 La Suisse est belle. 21.15 Ballade pour Tim, le pêcheur de truites, radiodrame. 22.30 Informations.

Cinéma

Jusqu'à dimanche 16, le plus attendu des films français :

REX Saxon
Les hommes en blanc
avec Raymond Pellegrin et Jeanne Moreau.

CINEMA Ardon
Avec les fiers trois-mâts, voguent l'aventure et l'amour sur les mers lointaines...
Le monde lui appartient
Une œuvre passionnante en technicolor avec Gregory Peck, Ann Blyth, etc.
Samedi, dimanche, 20 h. 30.

CINEMA DE BAGNES

Jean MARAIS dans
VOYAGE SANS ESPOIR
avec Simone Renant, Louis Salou, etc.
d'après un scénario de Pierre Mac-Orlan

22.35 Pour le 90^e anniversaire de Rainer-Maria Rilke. 23.00 Disque. 23.05 Radio-Lausanne vous dit bonsoir !... 23.15 Fin.

LUNDI : 7.00 Disque. 7.15 Informations. 7.20 Bonjour en musique. 11.00 Musiques et refrains de partout. 11.25 Vies intimes, vies romanesques. 11.35 Symphonie en ut mineur, Haydn. 12.00 Au carillon de midi. 12.45 Informations. 12.55 Jean-Pierre Rambal et Louis Gaulis. 13.00 La gaieté classique. 13.20 Des goûts et des couleurs. 13.45 La mélodie française. 16.00 Voulez-vous danser ?... 16.25 Le disque des enfants sages. 16.30 L'Orchestre des jeunes de la BBC. 17.00 Femmes chez elles. 17.20 Prélude à l'hiver. 17.30 Instruments à vent. 17.40 La Suisse et les Suisses de jadis sur le pavé parisien. 18.00 Rendez-vous à Genève. 18.30 Image à deux sous. 18.40 Boîte à musique. 19.00 Micro-Partout. 19.15 Informations. 19.25 Instants du monde. 19.45 En marge du deuxième concours international de chansons. 20.00 Passagère pour le Styx, pièce d'aventures. 21.00 Faites-nous signe. 22.10 Orchestre. 22.30 Informations. 22.35 Le magazine de la télévision. 23.05 Actualités du jazz. 23.15 Fin.

MARTIGNY-BOURG Auberge du Mont-Blanc

Samedi 15 décembre, dès 20 heures
Dimanche 16 décembre, dès 16 heures

loto du Vélo-Club Excelsior, Martigny
au profit de ses jeunes coureurs

Nombreux beaux lots Invitation cordiale

Exposition Léo Andenmatten
HOTEL DE VILLE - MARTIGNY
DU 6 AU 24 DECEMBRE

FULLY - Salle du Cercle radical
Dimanche 16 décembre 1956, dès 20 heures

bal conduit par l'orchestre
« PHILIPP'SON »
de Lausanne (5 musiciens)
Entrée Fr. 2,—

Paroisse SITE MERVEILLEUX
Route praticable

Ouverture du Café-Restaurant TRAVAGLINI

Dimanche 16 décembre 1956
Apéritif offert par la patronne
Spécialités valaisannes - Cuisine française
Se recommande : M^{me} Hélène GAILLARD, tél. 6 13 02.

Ne passez pas à **Saint-Gingolph (Suisse)**
sans faire halte au
Café du Rivage
au bord du lac
chez Jacob Rau, vente et achat de pelles mécaniques
Spécialités valaisannes — Vin de choix Tél. 021/893 16

Cours indicatif du 14 décembre

	Achat		Vente
Ffr.	1,02	Franco	1,07
Lires	—,65 ½	Italie	—,88 ½
Frb	8,30	Belgique	8,50
D. M.	99,—	Allemagne	102,—
Sch.	16,—	Autriche	16,40
Dollars	4,25	U. S. A.	4,30
Pesetas	8,60	Espagne	9,—

(Sous réserve de fluctuations. (Cours obligamment communiqués par la Banque Suisse d'Epargne et de Crédit, Martigny.)

CAVEAU BAR GRILL
Tous les jours :
Raclette
Coquelets à la broche
Escargots
Café de la Place, Martigny-Bourg R Arlettaz-Ducrey Tél. 026 / 6 13 66

Pour vos tricotages
Arrivage de nouvelles teintes mode
Un choix immense
Mesdames, une bonne adresse :
MAGASIN MARIE-THERESE ZANOLI
MARTIGNY-BOURG
Layette — Blouses — Bas

Pour revendeurs ou magasins
AFFAIRE A SAISIR !
Stock important en confection pour hommes et dames
Costumes, vestons, manteaux de pluie et différents autres articles.
Ecrire sous chiffre N 11241 X Publicitas, Genève.

Vente aux enchères
Au Café du Centre, à Saxon, le samedi 15 décembre 1956, une MAISON D'HABITATION de deux appartements avec grange-écurie, située sur la place du village.
Les conditions seront données à l'ouverture de l'enchère.
P. o., Abert Giroud.

Ecole nouvelle de langues
Nouveaux cours à partir du 7 janvier 1956.
Classes à nombre restreint d'élèves.
Dir. J. DUVAL, 22, avenue Ritz, Sion — Tél. 027 / 2 12 53

Skieurs !

Notre ski réclame en frêne, avec arêtes et fixations, en bleu ciel
long. 180, 190, 200, complet **49,50**

Skis pour enfants en frêne, avec fixation Kandahar

long.	130	140	150	160	170	180
	26,50	28,50	30,50	38,50	41,50	44,50

Notre ski de marque :
Kaestle - Dynamic - Rossignol - Attenhofer - Valaiski - etc.
Fixations - Bâtons - Gants - Mouflas - Casquettes - Etc.

Pullover :
qualité lourde, en divers coloris. Magnifiques pulls des Vosges.

Pantalons fuseaux :
élastiques dames **118,—**
messieurs **128,—**

Grand choix d'anoraks,
belle qualité, à partir de **31,50**

CRETTON Sports MARTIGNY

Au Bamby
Samedi 15 et dimanche 16 décembre 1956 à 20 h. 30

Grand Gala d'élégance
présenté par
des mannequins-vedettes de Paris
dont
MISS FRANCE et MISS DANEMARK
Collection Bazaar Hiver 1957 de Jean Dessès

Costumes de bains
Mayogaine
★
Jeux microphoniques dotés par les
Parfums Marcel Rochas
les
Produits de beauté
Max Factor
les
Cognacs Courvoisier

Sous le patronage de Cinémondie
ELECTION DE MISS MARTIGNY 1957
qualifiée pour la finale de Miss Suisse et Miss Europe

Réservez vos tables
Tél. 026 / 6 18 54
Prix des places : Fr. 4,— et 7,— le couple
Consommations sans majoration

Vers des exécutions massives en Hongrie

Des informations de bonne source parvenues à Vienne montrent la crainte de nombreux Hongrois que beaucoup des 3000 personnes arrêtées ne soient exécutées. On sait que les tribunaux d'exception doivent automatiquement condamner à mort les personnes reconnues coupables. Des milieux judiciaires de Budapest ont déclaré qu'aucun recours n'est possible contre ces condamnations, dont l'exécution doit avoir lieu dans les deux heures.

Les jours du gouvernement Kadar seraient comptés

Les bruits circulant à Vienne selon lesquels de hauts personnages soviétiques se trouveraient depuis quelques jours à Budapest laissent supposer que des décisions importantes se préparent dans le camp soviétique. A ce propos, on parle aussi bien d'un retour d'Imre Nagy que de la présence possible à Budapest du « stalinien » Ernoe Geroe. « Les jours du gouvernement Kadar sont comptés » titrait hier matin un éditorialiste viennois.

Kadar fait appel aux retraités

Radio-Budapest a diffusé, jeudi soir, un appel du gouvernement hongrois aux mineurs retraités, leur demandant de reprendre le travail. Ceux-ci bénéficieront, précise l'appel, non seulement des salaires récemment augmentés, mais aussi de l'intégralité de leurs pensions.

La situation tragique dans les hôpitaux hongrois

Radio-Budapest a diffusé mardi un appel de l'organe gouvernemental « Nepszabadsag » invitant les ouvriers à produire davantage de charbon. L'appel affirme que dans les hôpitaux, la température « n'est jamais supérieure à 8 ou 9 degrés » (Celsius). Le personnel des hôpitaux, cliniques et instituts scientifiques n'est plus en mesure de poursuivre son travail. Dans de nombreux cas, il a fallu renoncer à des opérations. Selon des fonctionnaires de Budapest, la situation dans le ravitaillement en charbon est « catastrophique ». Les réserves ne couvriront que trois ou quatre jours. « Si les hôpitaux n'obtiennent pas 500 tonnes de charbon par jour, ils ne pourront plus travailler ». D'après « Nepszabadsag », les établissements hospitaliers de province se trouvent dans une situation encore plus mauvaise que ceux de la capitale.

La grève prend fin, mais...

La grève de 48 heures a pris fin. Les magasins ont rouvert, les autobus et tramways se sont mis à rouler. Les ouvriers sont retournés pour la plupart à leurs usines, mais la reprise effective de la production dépend, cela va de soi, du réapprovisionnement en matières premières et en combustibles. Le problème du charbon est crucial.

... policiers et miliciens pénètrent dans les usines

Des centaines de policiers et de miliciens ont pénétré jeudi dans les usines Belojannis, où 6000 ouvriers avaient cessé le travail pour protester contre l'arrestation de Sandor Racz et de deux autres chefs ouvriers. Lorsque les troupes sont apparues, peu d'ouvriers se trouvaient sur place. La plupart étaient rentrés à la maison.

Plus de 10.000 réfugiés hongrois en Suisse

Le dix-neuvième train spécial de la Croix-Rouge suisse est arrivé mercredi dans notre pays avec 525 réfugiés hongrois qui seront hébergés dans les casernes de Walenstadt et Luziensteig.

Le premier demi-train hôpital de la Croix-Rouge a rejoint la Suisse mercredi également. Il transportait 62 réfugiés malades et leurs familles, qui seront reçus à l'établissement militaire de La Lenk. Quant aux patients atteints de tuberculose, ils seront hospitalisés en sanatoriums.

Les convois de la Croix-Rouge suisse ont amené en Suisse jusqu'ici 10.000 réfugiés hongrois au total et le contingent des 10.000 réfugiés dont le Conseil fédéral a autorisé l'accueil en Suisse étant maintenant dépassé, de nouveaux transports, à l'exception du second demi-train hôpital de la Croix-Rouge.

Plainte soviétique à l'ONU

Le bureau de l'assemblée a recommandé hier l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée de la question présentée par la délégation soviétique intitulée « plainte de l'Union soviétique pour intervention par les Etats-Unis d'Amérique dans les affaires intérieures de l'Albanie, de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de l'Union soviétique, et pour son activité subversive contre ces Etats. »

Douze pays dont les Etats-Unis ont voté en faveur de l'inscription, un contre (République dominicaine), deux se sont abstenus (Turquie et Chine nationaliste).

Khrouchtchev menacé ?

Des dépêches diplomatiques parvenues de Moscou ont annoncé, mercredi, que les dissensions qui se produisent actuellement au Kremlin, ont précipité une crise qui, d'ici peu, pourrait provoquer d'importants changements parmi les dirigeants soviétiques.

La principale cible des récriminations est, plus que jamais, M. Khrouchtchev, dont la politique de destalinisation est blâmée en raison des événements qui se sont produits en Hongrie.

On affirme que M. Khrouchtchev lutte âprement, mais sa position faiblirait en fonction de l'aggravation de la crise.

Selon ces rapports diplomatiques, l'armée soviétique favoriserait une plus grande libération, mais insisterait pour que l'Union soviétique, pour des raisons stratégiques, exerce un contrôle permanent sur les Etats satellites.

TOUR D'HORIZON

Staline se venge !

Ils ont déboulonné sa statue mais le mort s'est redressé dans sa tombe dorée pour protester contre ses démolisseurs. Il les oppose maintenant les uns aux autres, soi-disant au nom des méthodes si ce n'est de la doctrine, les communistes de stricte observance, les léninistes, les stalinien, les titistes, marxistes de toutes nuances voire « socialistes » lorsqu'un changement d'étiquette s'avère opportun.

Le monde assiste à ce singulier spectacle, à cette désagrégation subite qui tournerait à l'effondrement s'il n'y avait une poignée de « purs » disposant de la force et résolus à imposer leur régime. Pour la collectivité habituée à servir des maîtres, celui-là ou un autre ; de Marius ou de Sylla, de César ou de Pompée, qu'importe ! Beaucoup de ceux qui, à cette heure, se considèrent comme des démocrates « cent pour cent », ont encore un long apprentissage à faire avant d'être dignes de la liberté qu'ils proclament.

Selon « United Press », des dissensions se seraient produites au Kremlin où l'on rendrait Khrouchtchev responsable de la situation actuelle. On prétend aussi que l'élément militaire, quoique favorable à l'octroi d'une plus grande souveraineté des satellites, insisterait toutefois pour conserver le contrôle stratégique de ces pays. Qu'en est-il exactement ? On en est réduit aux hypothèses.

La terreur hongroise

La tension croît en Hongrie où le gouvernement Kadar a opposé la loi martiale à la grève générale. Selon « United Press », toujours, les troupes soviétiques, qui procéderaient à des « nettoyages », seraient harcelées par les 10.000 combattants de la liberté et le pays serait devenu un véritable arsenal tenant en échec la puissante armée russe d'occupation. Arrestations nombreuses, conseils ouvriers dissous, telles

sont les nouvelles qui nous parviennent.

De divers côtés, on a reproché à l'ONU sa faiblesse vis-à-vis de la répression en Hongrie alors qu'elle avait tenu la dragée haute aux Anglo-Français en Egypte. Mais l'ONU n'est pas là pour faire la guerre afin d'imposer la paix mais pour éviter, précisément, que les conflits ne se liquident par la manière forte.

En attendant, le nombre des réfugiés hongrois en Autriche a atteint 133.000 et l'on ne voit pas d'issue à cette tragique situation qui devra pourtant prendre fin d'une manière ou d'une autre.

Ni Moscou ni Budapest ne sont pressés de répondre aux demandes réitérées de l'ONU. Ni les observateurs ni le secrétaire général n'ont encore pu se rendre sur place et aujourd'hui M. Kadar a fait savoir que la date du 16 décembre d'abord envisagée pour recevoir M. Hammarskjöld « ne convenait pas ». En attendant, M. Nixon, le vice-président des USA, ira à Vienne pour s'informer. Le délégué de l'Inde avait suggéré que le secrétaire général se rende à Moscou pour conférer avec le gouvernement soviétique mais l'assemblée générale n'a pas été de cet avis. Les Etats-Unis, appuyés par quinze autres Etats, considérant l'affront fait aux Nations Unies, ont alors déposé une résolution condamnant l'URSS pour son intervention en Hongrie. Cette proposition a obtenu l'adhésion de l'assemblée par 55 voix contre 8 et 13 abstentions. Devant l'attitude réticente des Soviétiques, il ne semble pas, à moins d'un retrait soudain que rien ne fait prévoir, qu'une entente soit réalisable. Le monde continue donc à vivre dangereusement ; si la menace de Suez s'est estompée à l'horizon, le drame hongrois en a fait naître une nouvelle qui ne fait que s'accroître.

Les Soviétiques ripostent en accusant les Etats-Unis d'avoir fomen-

Que se passe-t-il au Panthéon soviétique ?



On se demande à Moscou ce qui arrive au mausolée de Lénine et de Staline, sur la place Rouge. Il est fermé et partiellement recouvert d'échafaudages. Le corps de Staline sera-t-il retiré, ou le mausolée doit-il devenir un Panthéon pour les chefs suprêmes des Soviétiques ?

REVUE SUISSE

Un chauffard tue un enfant

Le petit Walter Meier, 7 ans et demi, qui s'apprêtait à traverser la chaussée à Madiswil, a été happé par une automobile et traîné sur plusieurs mètres.

L'automobiliste s'arrêta quelques instants, puis partit à vive allure dans la direction de Langenthal. Le garçonnet a succombé quelques heures plus tard.

En période de haute conjoncture

En 1955, le mouvement d'affaires des banques suisses a porté sur 461 milliards de francs pour 406 banques, contre 396 milliards l'année précédente pour 401 établissements. Le bénéfice brut a passé de 498 à 536 millions de francs. Le bénéfice net a atteint 181 millions de francs.

95.000 véhicules à moteur de plus en une année !

D'après les relevés du Bureau fédéral de statistique, près de 95.000 nouveaux véhicules à moteur ont été mis en circulation de septembre 1955 à septembre 1956, soit 56.000 voitures automobiles, 5700 véhicules utilitaires, 6000 motocyclettes, 10.000 scooters et 16.000 à 17.000 cycles à moteur. Ainsi, notre parc de véhicules à moteur, qui avait augmenté de 60.000 unités de 1954 à 1955, accuse une nouvelle progression de 62.500. Nous disposons aujourd'hui, en Suisse, de 372.000 automobiles (328.000 l'an dernier) et de 235.000 motocyclettes (216.000), ce qui fait au total 607.000 véhicules à moteur (544.000), sans compter les véhicules de l'armée, ni les tracteurs agricoles.

Dites OUI au Secours suisse d'hiver.

Pour une rupture diplomatique avec l'URSS

Une pétition lancée par les jeunes conservateurs et les jeunes chrétiens-sociaux lucernois, demandant la rupture des relations diplomatiques avec l'Union soviétique, a été déposée à la chancellerie fédérale. Elle porte 10.102 signatures.

Lutte contre la polio

Le canton de Bâle consacrera une somme de 11 millions de francs pour la vaccination contre la paralysie infantile.

100.000 m³ de terrain en mouvement

Un énorme éboulement s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi près de Charmey, sur la route Cerniat-Valsainte. On avait déboisé à cet endroit tout une surface de forêt pour élargir la chaussée. C'est ce qui a permis probablement à cette masse de 100.000 m³ de terre et de roche pourrie de se mettre en mouvement.

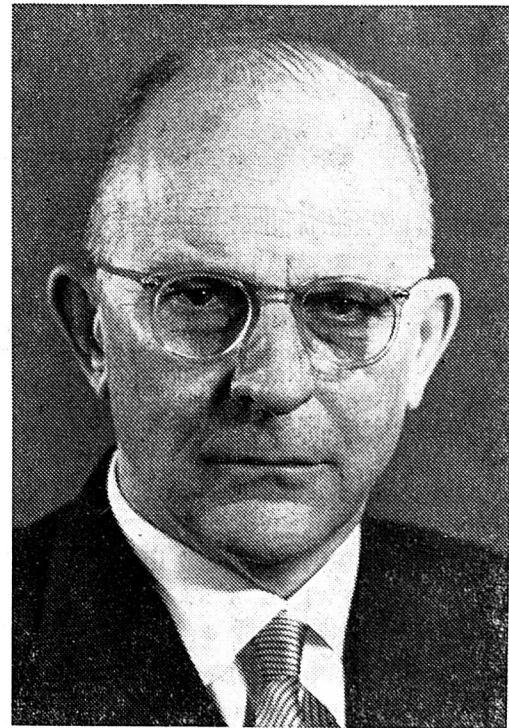
Escalade tragique

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un drame aussi brutal que rapide s'est déroulé à Sullens. Il a coûté la vie à un jeune employé agricole allemand travaillant à Daillens. Celui-ci, le nommé W. C., âgé d'une trentaine d'années, se laissa dominer par son penchant à l'égard d'une jeune fille de Sullens au point de faire fi de la plus élémentaire prudence, écrit la « Tribune de Lausanne ».

Ainsi, pour tenter de s'introduire auprès d'elle, il escalada le toit de l'immeuble où se trouvait sa chambre. Malheureusement, l'humidité l'avait rendu très dangereux. Le malheureux glissa, perdit l'équilibre et vint s'écraser sur la chaussée après une terrible chute. Il fut tué sur le coup.

Le président de la Confédération pour 1957

L'Assemblée nationale a élu, hier, M. Hans Streuli président pour 1957 par 175 voix. La majorité absolue était de 92 voix. Il y a eu 201 bulletins délivrés et 182 bulletins valables.



Né le 13 juillet 1892, M. Streuli fit des études d'architecture à l'Ecole polytechnique fédérale et présida le comité d'organisation de l'Exposition nationale de 1939.

Membre du Conseil d'Etat de Zurich depuis 1935, il y dirigea d'abord le Département des finances, puis celui des constructions.

Il fut élu en 1953 au Conseil fédéral où il prit la succession de M. Max Weber et dirigea le Département des finances et des douanes.

Un pipe-line en Amérique du Sud

Pour faciliter l'exploitation des gisements pétroliers de Bolivie, on envisage de construire un pipe-line de cette région pétrolière à Sao Paulo, c'est-à-dire à Santos (Brésil). La compagnie intéressée a déposé une demande de concession, s'engageant, en retour, à construire deux nouvelles raffineries de pétrole qui deviendraient propriété de l'Etat au bout d'un certain temps.

SAINT-MAURICE

Concert de Noël de l'Orchestre du Collège

Plus enthousiastes que jamais, les jeunes musiciens du Collège, entourés de quelques aînés, convient leurs nombreux amis à leur traditionnel concert de Noël, l'après-midi du dimanche 16 décembre, à 15 h. 30. Les œuvres inscrites au programme évoqueront tout particulièrement, cette année-ci, la douceur de la fête de Noël, puisque nous voyons figurer un « Concerto de Noël » de Torelli, le concerto bien connu « Pour la nuit de Noël » de Corelli et, pour la première fois, une « Symphonie de Noël » de M.-R. de Lalande, qui se jouait dans la chapelle du roi Louis XIV. En outre, le baryton Roland Fornerod interprétera un air de Cavalli, accompagné par l'Orchestre, puis quelques Noëls de A. Fornerod et J. Canteloube.

La brillante école italienne sera représentée encore par un « Concerto pour quatre violons » de Vivaldi, et l'école anglaise, par deux « Fantasia » de Purcell.

Malgré la modestie qu'il affiche, M. le chanoine Marius Pasquier a fait de son ensemble de jeunes une troupe d'élite. Souhaitons qu'ils reçoivent, dimanche, l'audience qu'ils méritent.

MONTHEY

Des réfugiés hongrois engagés à la Ciba

Six jeunes gens hongrois sont arrivés mercredi matin à Monthey en gare de l'AOMC. Une voiture de la Ciba les a conduits immédiatement à l'usine dont ils ont visité quelques installations.

Ciba-Monthey les ayant pris à son service, ces jeunes gens ont commencé hier jeudi leur travail dans les ateliers de l'usine.

En ville, un appartement meublé a été mis à leur disposition.

Une exposition de Bruno Gherri-Moro

Depuis le début de la semaine le carnet de l'Hôtel des Postes respire une autre atmosphère. L'artiste Bruno Gherri-Moro y expose des œuvres qui sont la manifestation d'un talent dont le jury du 7e prix de Terni (Italie) a consacré la maîtrise en lui attribuant la Coupe artistique.

Il y a tout lieu de penser que l'artiste trouve aux Haudères où il a élu domicile, un « climat » extrêmement propice à l'éclosion d'œuvres remarquables, tant en peinture qu'en sculpture.

Si c'était encore nécessaire, l'exposition de Monthey pourrait le confirmer.

Tennis de table

Monthey vient de prendre contact avec la ligue nationale où la compétition s'avère très ardue. N'a-t-il pas perdu par 8 à 1 à Genève contre Silver-Star ?

Mardi soir, les Delaurens, Perrig, Richard s'apprêtaient à battre le trio lausannois Pasquini, Roux, Estoppel. La chance, et c'en était une, leur a faussé compagnie tant et si bien que Lausanne a battu Monthey par 6 à 3. Le jeune Perrig retrouva sa forme pour battre l'un après l'autre ses trois adversaires.

Soirée de la gymnastique

C'est demain qu'avec le concours des pupilles, les gymnastes donneront leur soirée annuelle. Pour la première fois depuis trente ans ils n'obéiront pas aux ordres de Charles Wirz, mais à ceux de leur nouveau moniteur D'Allagnolo. Bertolange.

Sachez soutenir sans hésiter vos compatriotes dans la détresse : donnez au Secours suisse d'hiver.

Un don pour tous ceux qui en ont besoin : Tous pour un don au Secours suisse d'hiver !